



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2012

DU CREDIT AGRICOLE

ATLANTIQUE VENDEE

En application des articles 221-1, 222-4, 222-5 et 222-6 du Règlement général de l'AMF

SOMMAIRE

1. Attestation du responsable de l'information	P. 3
2. Rapport d'activité semestriel du Crédit Agricole Atlantique Vendée au 30 juin 2012	P. 5
3. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012	P. 46
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012	P. 83

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Responsable de l'information relative à la Caisse régionale

- Monsieur Patrice CHERAMY, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée,

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que :

- Les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2012 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,
- Le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Nantes,

Le 28 août 2012

Le Directeur Général,

Patrice CHERAMY



SOMMAIRE

1. Attestation du responsable de l'information	P. 3
2. Rapport d'activité semestriel du Crédit Agricole Atlantique Vendée au 30 juin 2012	P. 5
3. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012	P. 46
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012	P. 83

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL
DU CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE
AU 30 JUIN 2012

Sommaire

I – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	8
1. Changements de principes et méthodes comptables.....	8
2. Evolution du périmètre de consolidation.....	8
II – RESULTATS CONSOLIDES.....	8
1. Environnement économique et financier	8
2. Résultats consolidés	9
2.1. Le Produit Net Bancaire	9
2.2. Les Charges de Fonctionnement Nettes	10
2.3. Du Résultat Brut d'Exploitation au Résultat Net	11
III – STUCTURE FINANCIERE	12
1. Les Fonds propres	12
2. Les ratios prudentiels.....	12
3. Les parties liées	13
3.1. Les Filiales	13
3.2. Les Participations	13
IV – FACTEURS DE RISQUES.....	15
1. Risque de crédit	15
1.1. Objectifs et politique	15
1.2. Gestion du risque de crédit	17
1.2.1. Principes généraux de prise de risque.....	17
1.2.2. Méthodologies et systèmes de mesure des risques.....	19
1.2.3. Dispositif de surveillance.....	19
1.3. Exposition.....	22
1.4. Coût du risque.....	23
1.5. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2012	23
2. Risque de marché.....	24
2.1. Principales évolutions	24
2.1.1. Objectifs et politique.....	24
2.1.2. Gestion du risque	24
2.2. Exposition.....	25
2.3. Perspectives d'évolution pour le second semestre 2012.....	26
3. Risques particuliers induits par la crise financière.....	26
4. Gestion du bilan	26
4.1. Risque de taux d'intérêt global.....	26
4.1.1. Principales évolutions	27
4.1.1.1. Objectifs et politique	27
4.1.1.2. Gestion du risque	27
4.1.2. Exposition.....	27
4.1.3. Perspectives d'évolution pour le second semestre 2012.....	28
4.2. Risque de change	28
4.3. Risque de liquidité et de financement	28
4.3.1. Principales évolutions	29
4.3.1.1. Refinancement Court Terme.....	29
4.3.1.2. Refinancement Moyen Long Terme.....	29
4.3.2. Exposition.....	30
4.3.3. Perspectives d'évolution pour le second semestre 2012.....	30
4.4. Politique de couverture	30
4.4.1. Couverture de juste valeur (Fair Value Hedge)	30
4.4.2. Couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)	31
5. Risques du secteur de l'assurance	31
6. Risques juridiques.....	31
7. Risques opérationnels	31
8. Risques de non conformité	31

V – LES CERTIFICATS COOPERATIFS D'INVESTISSEMENT	32
1. L'évolution du nombre de titres.....	32
2. La valeur boursière	32
3. Le rendement du titre.....	32
4. Le programme de rachat des CCI Atlantique Vendée	32
VI – DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE	33
1. Textes de référence en matière de contrôle interne - Références internationales émises	
notamment par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire - Références légales et	
réglementaires	34
1.1 Références propres au Crédit Agricole.....	34
1.2 Références internes à la Caisse régionale Atlantique Vendée.....	34
2. Principes d'organisation du dispositif de contrôle interne.....	34
2.1 Principes fondamentaux.....	34
2.2 Pilotage du dispositif	35
2.3 Rôle de l'organe délibérant : Conseil d'Administration	35
2.4 Rôle du Comité d'Audit	36
2.5 Rôle de l'organe exécutif.....	36
2.6 Contrôle interne consolidé : Caisses locales et filiales	36
3. Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auquel	
est soumise l'entreprise	37
3.1 Mesure et surveillance des risques.....	37
3.2 Dispositif de contrôle permanent	39
3.3 Dispositifs de contrôle interne particuliers	40
3.4 Dispositif de contrôle interne de l'information comptable et financière.....	41
3.5 Contrôle périodique (audit).....	43
VII – TENDANCES RECENTES ET PERSPECTIVES.....	44

I – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

1. Changements de principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés semestriels résumés de la Caisse régionale Atlantique Vendée ont été établis conformément aux normes telles qu'exposées dans l'annexe des comptes de ce présent rapport.

2. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est défini dans l'annexe des comptes de ce rapport.

II – RESULTATS CONSOLIDES

1. Environnement économique et financier

A la fin du 1er semestre 2012 l'**encours de crédits** de la Caisse régionale Atlantique Vendée s'élève à 14 107 millions d'euros, soit une **augmentation de 3,8 %** sur un an. Cette performance est réalisée dans un marché des crédits à l'habitat pourtant en baisse par rapport au 1er trimestre 2012, en raison de la fin de certains dispositifs législatifs avantageux et du ralentissement global observé sur le marché de l'immobilier. Sur le marché de l'agriculture, les réalisations sont stables par rapport au 1^{er} trimestre 2012, alors qu'elles progressent de 4,3 % pour les entreprises, sur la même période.

En termes de **collecte**, l'encours global **s'accroît de 3,1 %** par rapport à juin 2011, pour s'établir à 17 146 millions d'euros. La **collecte bilan**, nécessaire au refinancement des crédits, progresse de **7,9 %** sur un an sous l'impulsion, principalement, des livrets et des DAT.

Les sociétaires et clients de la Caisse régionale poursuivent donc leur effort d'épargne et privilégient toujours les placements à taux et capital garantis.

2. Résultats consolidés

2.1. Le Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire atteint 207,8 millions d'euros, il est en diminution de 7,9% sur un an.

(enK€)	30.06.2012	30.06.2011	Evolution
+ Intérêts et produits assimilés	329 738	308 668	6,83%
- Intérêts et charges assimilées	-212 695	-201 854	5,37%
+ Commissions (produits)	107 190	119 211	-10,08%
- Commissions (charges)	-19 806	-23 497	-15,71%
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4 225	2 715	55,62%
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-4 891	20 344	-124,04%
+ Produits des autres activités	8 959	2 093	328,05%
- Charges des autres activités	-4 948	-2 117	133,73%
PRODUIT NET BANCAIRE	207 772	225 563	-7,89%

Les intérêts et produits assimilés s'élèvent à 329,7 millions d'euros contre 308,7 millions d'euros en juin 2011, en augmentation de 6,8%. Ils sont constitués pour l'essentiel par les intérêts sur les crédits à la clientèle et dans une moindre mesure par les placements de trésorerie auprès de Crédit Agricole S.A.

Les intérêts et charges assimilés à 212,7 millions d'euros ont évolué de + 5,4% sur un an. Cette évolution tient compte des emprunts réalisés sous forme d'avances auprès de CA S.A. pour faire face aux prêts à la clientèle.

Les produits des commissions passent de 119,2 millions d'euros en juin 2011 à 107,2 millions d'euros à fin juin 2012, soit une diminution de 10,1%.

Ils représentent 51,6 % du produit net bancaire et sont constitués entre autres des grandes catégories suivantes :

- Les commissions sur la collecte d'épargne pour 10,6 millions d'euros,
- La facturation des services pour 41,1 millions d'euros,
- Les commissions sur assurances (IARD, ADI, Assurance Vie) pour 36 millions d'euros.

Les commissions versées sont égales à 19,8 millions d'euros à fin juin 2012 contre 23,5 millions un an plus tôt.

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent un résultat positif à fin juin 2012 de 4,2 millions d'euros contre un résultat positif de 2,7 millions d'euros à fin juin 2011.

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ressortent à -4,9 millions d'euros à fin juin 2012 contre + 20,3 millions d'euros un an plus tôt.

La diminution de 25,2 M€ est principalement liée :

- À la dépréciation du titre « SACAM International » passé en durable au 30/06/2012 pour 8,4 M€,
- À la diminution des dividendes sur titres de participation de 18,4 M€.

Les produits des autres activités s'élèvent à 9 millions d'euros contre 2,1 millions d'euros en juin 2011 soit + 328 % sur un an.

L'augmentation des produits de 6,9 M€ se justifie principalement par :

- Le produit sur « image chèque » de 1,5 M€,
- La reprise de provision sur risque opérationnel pour 5,1 M€.

Enfin, **les charges des autres activités** sont égales à 4,9 millions d'euros à fin juin 2012.

2.2. Les Charges de Fonctionnement Nettes

(en K€)	30.06.2012	30.06.2011	Evolution %
Frais de personnel	71 843	70 263	2,25%
Autres frais administratifs	42 901	43 662	-1,74%
Dotation aux amortissements	4 696	4 824	-2,65%
Total charges de fonctionnement	119 440	118 749	0,58%

Les charges de fonctionnement augmentent de 0,58 % par rapport à juin 2011.

Les charges de personnel représentent 60,2 % du total des charges de fonctionnement, soit 71,8 millions d'euros contre 70,3 millions d'euros à fin juin 2011 et progressent de 2,25 %. Elles englobent une enveloppe d'intéressement et de réserve spéciale de participation de 5,8 millions d'euros.

Les autres frais administratifs atteignent 42,9 millions d'euros à fin juin 2012. Ils sont en diminution de 1,7 % par rapport à juin 2011.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 4,7 millions d'euros, en retrait de 2,7 % sur un an.

Déduction faite des charges de fonctionnement, **le résultat brut d'exploitation** s'élève à 88,3 millions d'euros, en diminution de 17,3 % sur un an.

2.3. Du Résultat Brut d'Exploitation au Résultat Net

(enK€)	30.06.2012	30.06.2011	Evolution
- Charges générales d'exploitation	-114 744	-113 925	0,72%
- Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-4 696	-4 824	-2,65%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	88 332	106 814	-17,30%
- Coût du risque	-6 818	-14 558	-53,17%
RESULTAT D'EXPLOITATION	81 514	92 256	-11,64%
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	222	469	-52,67%
- Coûts liés au rapprochement			
- Variations de valeur des écarts d'acquisition			
- Impôts sur les bénéfices	-29 457	-23 139	27,30%
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET	52 279	69 586	-24,87%
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	52 279	69 586	-24,87%

La variation du **coût du risque** d'une année sur l'autre résulte principalement des mouvements relatifs aux provisions sur clients douteux et litigieux et aux provisions collectives selon le modèle Bâle II. Concernant le coût du risque au 30 juin 2012, avec 6,8 M€, contre 14,6 M€ un an plus tôt, il diminue de 53,2%. Cette baisse provient d'une part d'une diminution du taux de créances douteuses et litigieuses (2,23 % au 30 juin 2012 contre 2,29 % un an plus tôt) et d'autre part, de la baisse des provisions de passif.

Le résultat d'exploitation s'élève à 81,5 millions d'euros au 30 juin 2012, en diminution de 11,6 %.

Les gains ou pertes nets sur autres actifs s'affichent positifs à hauteur de 0,22 million d'euros.

La charge fiscale du premier semestre 2012 s'établit à 29,5 millions d'euros, en progression de 27,3% sur un an.

Conformément à l'Article 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'obligation est faite d'informer les sociétaires sur les réintégrations de certains frais généraux.

Au 30 juin 2012, ont été réintégrés à ce titre :

- Loyers non déductibles sur véhicules..... 14 000 euros

Le résultat net au 30 juin 2012 s'élève à 52,3 millions d'euros. Il est en diminution de 24,9 % sur un an.

III – STRUCTURE FINANCIERE

1. Les Fonds propres

Les **capitaux propres** s'élèvent à 1 944 881 K€ au 30 juin 2012.

Les **capitaux propres** englobent :

- Le capital et les réserves liées, constitués des parts sociales, des CCI, des CCA et des primes d'émission, pour un montant de 402 256 K€,
- Les réserves pour 1 451 850 K€,
- Les gains et pertes latentes ou différés pour 38 496 K€,
- Le résultat du premier semestre 2012 pour 52 279 K€.

2. Les ratios prudentiels

		Minimum
Ratio CRD Bâle II (au 31/12/2011)	12,52 %	8 %
Coefficient de liquidité (au 30/06/2012)	134,45 %	100 %

Ces deux ratios sont examinés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :

- Le ratio CRD Bâle II qui rapporte les fonds propres nets aux engagements pondérés du bilan et du hors bilan s'élevait à 12,52 % au 31 décembre 2011 ; il était donc supérieur à la norme exigée de 8%,
- Le coefficient de liquidité qui rapporte les liquidités aux exigibilités à un mois s'élève à 134,45 % à fin juin 2012 ; il dépasse la norme minimale de 100 %.

Enfin, le ratio de contrôle des grands risques, complémentaire du ratio de solvabilité européen, permet de s'assurer que les établissements de crédit ont une bonne dispersion de leurs risques clientèle. Cette règle doit répondre au critère suivant :

- Les crédits à un même emprunteur ne doivent pas excéder 25% des fonds propres.

Au 30 juin 2012, le Crédit Agricole Atlantique Vendée respecte cette règle.

3. Les parties liées

3.1. Les Filiales

L'activité des principales filiales se résume ainsi :

- CAAVI PARTICIPATIONS SAS, au capital de 11 millions d'euros, a poursuivi son activité de holding dans la filière immobilière,
- L'IMMOBILIERE DE LA SEINE a poursuivi en 2011 son activité de gestion immobilière à Paris,
- SCI LES TERRES NOIRES, chargée de gérer un parc immobilier, a poursuivi au 1^{er} semestre 2012 son activité de location de locaux à la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée,
- SA CTCAM, détenue à 29,87 % par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, exerce une activité de télésurveillance.

Chiffres au 31/12/2011

	<u>Chiffre d'affaires (en K€)</u>	<u>Résultat (en K€)</u>
CAAVI PARTICIPATION	0	58 (30/06/2011)
LE PERTUIS	539	1
LES TERRES NOIRES	722	341
CTCAM	48 621	2 461

3.2. Les Participations

Le Crédit Agricole Atlantique Vendée détient des participations pour une valeur de 633 millions d'euros en coût d'acquisition.

Sur ce montant, les actions de la SAS la Boétie, portant les actions de CA S.A. depuis la mise sur le marché des titres de CA S.A. en décembre 2001, représentent 532 millions d'euros et 3,12 % du capital de la SAS la Boétie.

Les autres participations significatives sont les suivantes :

Valeurs en normes françaises	Valeur (en K€)	Capital détenu (en %)	Droits de vote détenus (en %)
CAAVIP PARTICIPATION	11 000	100,00	100,00
SA SACAM INTERNATIONAL	28 049	3,12	3,12
SACAM DEVELOPPEMENT	22 620	3,10	3,10
SACAM AVENIR	3 943	3,48	3,48
SACAM PARTICIPATION	2 210	3,05	3,05
UNI EXPANSION OUEST	12 310	14,16	14,16
IMMOBILIERE DE LA SEINE	1 564	1,64	1,64
CREDIT AGRICOLE TITRES	1 080	1,86	1,86
SOMAINTEL	3 194	23,88	23,88
NOBILISE	1 916	22,14	22,14
SACAM FIRECA	1 388	3,11	3,11
SACAM FIA NET	1 663	3,52	3,52

Par ailleurs, les principaux mouvements enregistrés sur le premier semestre 2012 sur les titres de participation sont les suivants :

Valeurs en normes françaises	ACQUISITIONS EN MILLIERS D'EUROS
TP CAGOCA	250

Valeurs en normes françaises	CESSION EN MILLIERS D'EUROS
TP SEM SABLES TOUR	1

IV – FACTEURS DE RISQUES

1. *Risque de crédit*

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

En tant qu'établissement de crédit soumis à la loi bancaire, la Caisse régionale Atlantique Vendée assume la responsabilité des opérations qu'elle initie. Toutefois, au titre de ses missions d'organe central du réseau, Crédit Agricole S.A. garantit la liquidité et la solvabilité des Caisses régionales.

1.1. Objectifs et politique

La stratégie risque est définie à travers la politique crédit. Cette dernière est proposée par les responsables de marché, validée par le Directeur Général et approuvée par le Conseil d'Administration.

La politique crédit définit le dispositif de distribution du crédit pour l'ensemble des marchés :

- Règles de délégation,
- Limites (Territoriale, d'engagement ou sectorielles),
- Règles en matière de garantie,
- Règles en matière de concentration et de partage des risques,
- La politique de taux,
- Les structures et modalités de suivi des risques.

La politique crédit est révisée régulièrement. Une révision complète a eu lieu en 2009 afin de prendre en compte la nouvelle donne issue de la crise ainsi que ses conséquences tant sur la distribution du crédit que sur les risques. En 2011, de nouveaux ajustements y ont été apportés. Une nouvelle révision importante a été finalisée au 1^{er} semestre 2012.

Les principales évolutions 2012 portent sur les points suivants :

- La modification du nombre des catégories Bâle 2 (Passage de 6 à 5 catégories suite à une demande de l'A.C.P.) a nécessité de nombreux ajustements dans les domaines suivants :
 - Les délégations d'octroi,
 - La politique de garantie,
 - La politique de taux.

- L'adaptation de la politique de distribution du crédit pour favoriser un développement équilibré en matière d'emplois/ressources a porté sur les règles de financement et/ou de garantie.
- La simplification des grilles d'exclusion liée notamment à la mise en œuvre de SCORE HABITAT (cf. infra).
- L'ajustement de la politique de passage à perte débouchant sur une optimisation de la procédure, sur un recours possible à la sous-traitance enfin sur la possibilité de cession de créances sous des modalités bien précises.

D'une manière générale, la Caisse régionale Atlantique Vendée recherche un équilibre entre son développement et la gestion du risque.

Compte tenu des caractéristiques économiques de la région (dynamisme et diversité malgré la crise économique) et du niveau modéré des risques de la Caisse régionale, cette dernière ne prévoit que très peu d'exclusion a priori.

En effet, hormis les règles de territorialité auxquelles elle est soumise, l'entité n'a pas défini, à quelques exceptions près, de secteurs, de clientèles ou d'opérations systématiquement exclus.

Cette ouverture des critères est compensée par une approche prudente du risque qui se caractérise par :

- Le respect de ratios fondamentaux tels que le taux d'endettement ou la capacité de remboursement pour la clientèle des particuliers,
- Des niveaux de délégation différenciés en fonction des métiers, des marchés, des cotations Bâle II, du projet, des engagements des clients, des taux pratiqués, des garanties,
- Des procédures d'octroi avec plusieurs niveaux d'analyse,
- Une politique de garantie très forte,
- Une politique de partage des risques fréquente sur les contreparties les plus importantes,
- Une approche globale de la rentabilité de l'opération.

L'objectif est également de trouver le juste équilibre entre efficacité commerciale et analyse du risque. La politique crédit a donc été conçue de façon à ce que les délégations d'octroi du crédit soient inversement proportionnelles à la prise de risque.

En conséquence, plus les dossiers sont importants ou plus ils sortent des normes de bonne gestion (cotation dégradée, activités plus risquées, montant du projet important, encours déjà important, etc.) et plus les processus d'analyse et de décision se renforcent.

Les dossiers les plus importants (niveau différent fixé par marché) font l'objet d'une double analyse, voire d'une triple analyse. En effet, ces derniers sont instruits par le marché concerné (puisque hors délégation du réseau) ; ils font ensuite l'objet d'un passage en comité des engagements. Ce comité n'a pas de pouvoir de décision, il émet un avis à destination des membres du comité des prêts. Le comité des engagements est composé d'un cadre de Direction et des analystes des marchés concernés. Il se réunit toutes les semaines.

Les dossiers sont ensuite soumis aux comités des prêts de Proximité de la Caisse régionale. Ces comités agissent par délégation du Conseil d'Administration et ont vocation à décider. Ils sont composés de membres du Conseil d'Administration et d'un cadre de Direction et se réunissent toutes les semaines.

Par ailleurs, le comité des prêts peut demander à ce que le décideur final soit le bureau du Conseil lorsqu'il s'agit d'un dossier à enjeu financier ou politique fort.

La politique prévoit également des mécanismes de réduction des risques tels que le recours à Foncaris pour les plus grands encours ou la syndication des crédits, soit avec d'autres Caisses régionales, soit avec d'autres entités du groupe Crédit Agricole, soit avec d'autres établissements bancaires.

Dans le cadre des contrôles de niveau 2.2C, le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques s'assure que les dossiers les plus importants ont bien été vus par les comités ad hoc. Par ailleurs, plusieurs contrôles ont été mis en place pour s'assurer que les principes définis dans la politique crédit sont respectés (règles de délégation, limites, exclusions, etc.)

1.2. Gestion du risque de crédit

1.2.1. Principes généraux de prise de risque

La distribution du crédit, sur l'ensemble des marchés, s'appuie sur un dispositif complet de délégation qui est régulièrement revu. Ce dispositif est adapté à la politique de développement durable de la Caisse régionale Atlantique Vendée. Il comporte 4 niveaux principaux : *agence, marché, direction, comités*.

Les niveaux agence et marché sont eux-mêmes décomposés en 2 strates, dont l'une est réservée à l'encadrement de la structure (Directeur d'agence et Responsable du marché). Le niveau Comité intègre des membres de l'organe délibérant.

Les délégations intègrent des plafonds par projet et des plafonds d'encours, ainsi que des exclusions systématiques liées, soit au statut de l'emprunteur (ex : Administrateur), soit à une situation particulière, interne ou externe (ex : cotation Bâle II, retard, interdiction bancaire, FICP, etc.), soit parce que l'emprunteur ne remplit pas certains critères (Ex : niveau d'apport personnel).

Sur tous les marchés, la délégation s'appuie sur les cotations Bâle II issues des logiciels de cotation interne du groupe Crédit Agricole (LUC et OCE). Les opérations de pré-attributions de crédit sont également soumises au filtrage de la cotation Bâle II.

Afin d'optimiser la maîtrise des risques en matière de financement de logements, l'outil Score Habitat a été mis en place au cours du 1^{er} semestre 2012. Il s'agit d'un système de scoring du Groupe Crédit Agricole qui intègre de nombreux paramètres nationaux et locaux dont les cotations Bâle 2.

Les grilles de délégation prévoient l'exclusion des clients hors territoire ayant des projets hors territoire, ces dispositions étant l'application des règles de territorialités du groupe.

Enfin, les grilles de délégation intègrent la politique de garantie de la Caisse régionale, politique se traduisant selon les cas, soit par des obligations, soit par des recommandations.

Les principes de base de la politique crédit concernant les garanties sont les suivants :

- La règle est la prise de garantie. L'absence doit rester l'exception,
- La garantie ne fonde jamais le crédit,
- La politique de garantie ne doit pas entraver le développement commercial du crédit,
- Les mainlevées partielles ou totales des garanties doivent être approuvées comme s'il s'agissait d'un nouveau crédit,
- Un formalisme rigoureux pour la prise de garanties.

Les règles de prise de garantie ont été renforcées courant 2009, notamment pour les clientèles professionnelles, pour lesquelles la prise de garantie est devenue obligatoire lorsque ces dernières sont en catégories 3, 4 et 5.

En ce qui concerne les entreprises, la délégation des chargés d'affaires est subordonnée à la prise d'une garantie.

La politique de limites de risque par contrepartie mise en place dans la Caisse régionale a été validée par le Comité de Direction et par le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une actualisation régulière. Outre le respect des réglementations (CRBF 93-05, instruction 2000-08 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel.....), les limites fixées visent à préserver les équilibres fondamentaux de la Caisse régionale, maîtriser le risque de contrepartie et permettre le développement durable du crédit. Des limites ont été fixées par marché. La limite maximale (50 M€) est très inférieure au seuil réglementaire Grands risques de 25 % des fonds propres, puisqu'elle représente pour notre entité 3,83 % des fonds propres au sens RSE du terme à décembre 2011.

Les limites sont les suivantes :

- 50 M€ pour les collectivités publiques (à l'exception de 6 collectivités),
- 30 M€ pour les grandes entreprises,
- 10 M€ pour la promotion immobilière,
- 4 M€ pour les grandes associations en gestion agence entreprise,
- 3 M€ pour les marchés des Professionnels et de l'Agriculture,
- 1,2 M€ pour le marché des Particuliers.

Il s'agit de limites en brute qui excluent toute pondération. Elles ont un rôle d'alerte et peuvent être dépassées par décision du comité des prêts, autorisé par le Conseil d'Administration. Un suivi des dépassements est réalisé deux fois par an et présenté à l'organe délibérant.

Par ailleurs, il a été décidé de fixer des limites maximales d'engagement sur quelques grandes collectivités locales (6 collectivités).

La Caisse régionale procède également à une politique de partage des risques dès lors que la dimension de l'entreprise (chiffre d'affaires ou nombre de salariés), l'importance et la nature du risque, le montant des engagements ou le niveau de technicité de la prestation l'exigent. Le recours à la syndication peut être Intra-Crédit Agricole ou avec d'autres réseaux bancaires.

Cette politique a été réaffirmée et intensifiée lors des dernières révisions de la politique crédit. Par exemple, une étude systématique de partage sera réalisée lorsque les encours des clientèles professionnelles atteindront ou dépasseront 3 M€ et 1,2 M€ pour les professionnels de l'immobilier.

La politique de couverture de nos grands risques a été revue au cours du 1^{er} semestre 2010 à l'occasion de la mise en place des nouvelles règles de Foncaris. L'option prise et validée par le Conseil d'Administration permet d'étendre la couverture de nos grands risques.

En matière de financement des LBO, les règles ont été renforcées tant sur le niveau d'intervention que sur les types de LBO (Priorité est donnée aux LBO primaires). En ce qui concerne l'habitat, une politique prudente de garantie est menée, le recours à la garantie mutuelle CAMCA est proposé comme alternative aux garanties réelles classiques. Par ailleurs, l'Assurance Décès Invalidité est fortement préconisée.

1.2.2. Méthodologies et systèmes de mesure des risques

Pas d'évolution notable, si ce n'est un renforcement des contrôles et une fiabilisation constante des systèmes et processus notamment sur le Corporate. De plus, comme cela est préconisé par l'A.C.P. la mesure du risque est maintenant exclusivement faite à partir d'indicateurs Bâle II (Ex. : Taux de défaut, coût du risque, notes sensibles, etc.).

1.2.3. Dispositif de surveillance

La maîtrise et la surveillance des risques s'appuient sur un ensemble de structures dont les principales missions sont l'analyse, le pilotage et le contrôle (décrit en détail dans le rapport annuel).

Deux évolutions importantes ont eu lieu en 2010 dans le domaine de la gestion des risques et sont maintenant pleinement opérationnelles :

- La mise en place d'une structure de pilotage des risques qui regroupe la gestion du recouvrement amiable et la gestion du contentieux.

Le rôle de cette nouvelle structure est d'assurer le pilotage des risques de l'ensemble des marchés (suivi, animation, adaptation de la politique crédits/risques), mais aussi d'assurer le traitement amiable des dossiers, notamment de la clientèle des particuliers.

Cette évolution a notamment permis de renforcer le rôle du contrôle central des risques dans sa mission première.

- La mise en place d'une structure affaires spéciales au sein du marché des Entreprises, cette structure ayant pour vocation de prendre en charge la gestion de dossiers Entreprises en situation difficile et nécessitant du temps et de l'expertise.

En 2012, ont été reconduits :

- La tenue de revues de portefeuilles grands risques (contreparties dont l'encours est > 8 M€) et ce, quels que soient la qualité de la contrepartie et son marché d'appartenance,
- Le comité des risques spécifiques des Entreprises (C.R.D.E.I.). Pour en optimiser l'efficacité, ce dernier se tient avec la participation du contrôle des risques,
- La tenue de revues de portefeuilles au sein des marchés en complément des revues de portefeuilles pilotées par le contrôle des risques.

Les principales structures de surveillance des risques :

- **Pilotage des risques**
 - **Contrôle central des risques**
 - **Comité des risques**
 - **Les revues de portefeuilles**
 - **La Commission Risques**
 - **Le Conseil d'Administration**
-
- **Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées**

Mise en place au cours du 1^{er} semestre 2010 des nouvelles normes nationales Tiers et groupes sur le Corporate : ces dernières permettent une meilleure appréhension et donc un meilleur suivi des groupes de contreparties liées.

Une action d'envergure a été menée au cours du 1^{er} semestre 2012 pour améliorer la qualité de la notation des entités du Corporate. Cela s'est traduit par une vérification approfondie de la constitution des groupes de risques ainsi que par une fiabilisation de la notation de ces groupes.

La Caisse régionale, depuis plusieurs années, veille à une correcte division des risques. Une seule contrepartie dépasse le seuil de 10 % des fonds propres au sens RSE du terme (ce dépassement est dû au regroupement dans un même groupe de risque de plusieurs collectivités Publiques Nantaises). Ce dépassement ne tient pas compte des pondérations possibles, s'agissant de collectivités publiques.

➤ **Processus de revue de portefeuilles et de suivi sectoriel**

Renforcement des revues de portefeuilles :

- Au 1er semestre 2012, des revues spécifiques ont été menées sur les contreparties dont l'encours dépasse 8 M€. Dans ce cadre, les Collectivités Publiques concernées et une partie des contreparties Entreprises ont été vues. Ces revues se poursuivront au 2^{ème} semestre sur une autre partie des Entreprises et sur les contreparties de la Promotion Immobilière.
- En complément des revues de portefeuilles pilotées par le contrôle central des risques, des revues de portefeuilles sont animées au sein des secteurs d'Agence par le pilotage des risques.

➤ **Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance**

Depuis la remontée générale des risques fin 2008 début 2009, le suivi des contreparties défaillantes a été renforcé. La Caisse régionale s'est organisée pour intensifier le suivi des contreparties en difficulté. Cela s'est déjà traduit par la mise en place de comité des risques spécifiques au sein du marché des entreprises, la création d'un comité des Affaires Spéciales sur le marché de l'Agriculture, la mise en place de nouvelles revues de portefeuilles ainsi que l'amélioration des outils de suivi. Par ailleurs, la création de la structure pilotage des risques a permis depuis le courant 2010 un suivi plus fin et une prise en charge plus rapide des dossiers en situation irrégulière, notamment sur la clientèle des particuliers et des professionnels.

➤ **Processus de suivi des risques sur base consolidée**

Le suivi des risques fait l'objet d'une attention permanente. Des reportings réguliers sont faits aux instances dirigeantes (tableau de bord mensuel). Ces reportings portent sur tous les principaux indicateurs de suivi des risques. La plupart sont déclinés par marché, que ce soient des indicateurs Bâle II (taux de défaut, coût du risque, encours pondérés, etc.) ou des indicateurs comptables (CDL, provisions, etc.).

Des reportings réguliers sont également faits auprès du Conseil d'Administration et des membres du Bureau du Conseil.

➤ Impacts de stress scenarii

Les premiers travaux sur les stress scénarii ont été réalisés en 2009 et ont été reconduits les années suivantes. Ces exercices visent à tester que dans l'hypothèse d'une dégradation sévère de la situation économique, l'entité est en mesure de faire face aux conséquences de cette dégradation.

L'entité s'est appuyée sur une méthodologie, un outil de calcul et des hypothèses économiques proposées par C.A.S.A. (Scénario violent mais plausible : Ex. : baisse du PIB de 2,5%, taux de chômage à 11,5%, forte correction du marché de l'immobilier). Par ailleurs ce scénario de base est aggravé ou atténué en fonction des spécificités locales. (Stress sectoriel et/ou stress de concentration).

Le principe général de ces stress a été de mesurer quel serait le niveau de perte attendue dans l'hypothèse d'une dégradation générale de notre portefeuille (secteur d'activité par secteur d'activité), quels seraient les impacts sur notre taux de défaut, nos encours pondérés, nos fonds propres et nos besoins en provision.

Cette approche a permis de vérifier que notre niveau de provisions collectives était cohérent ainsi que le niveau de nos fonds propres pour faire face à une crise sévère.

1.3. Exposition

Hausse de la concentration au cours du 1^{er} semestre 2012. Les dix plus grosses contreparties représentaient à fin juin 2012 4,81% de l'encours global pour 3,94% fin décembre 2011. Cette hausse résulte principalement d'une évolution technique qui a consisté à constituer un même groupe de risques pour toutes les entités liées à la ville de Nantes. Cette modification a eu deux conséquences, d'une part, l'élargissement de la base du nombre de structures concernées en comptant pour une seule contrepartie deux ou trois entités qui auparavant faisaient partie des 10 plus importantes et d'autre part en intégrant dans cette structure unique des structures de moindres importances qui n'entraient pas dans les 10 plus grosses. Le taux de concentration retraité sans cette évolution s'établirait à 3,91% soit un niveau inférieur à ceux de juin et décembre 2011.

Concentration

➤ Diversification par zone géographique

Les Caisses régionales ne sont pas concernées.

➤ Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

Les Caisses régionales ne sont pas concernées.

➤ Exposition par agent économique

Cf. Annexes aux comptes semestriels : Note 5.3 qui présente les prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (avec indication des encours bruts et des encours dépréciés).

1.4. Coût du risque

Au 1^{er} semestre 2012, le coût du risque est en forte baisse lié d'une part à une reprise partielle des provisions « filière » passées en décembre 2011 et d'autre part à une stabilité des encours CDL (le taux de CDL a baissé de 2,28% en décembre 2011 à 2,23% en juin 2012, alors que le taux de couverture de nos CDL est monté à 71 %). Les provisions Bâle II sont maintenant de 92 M€.

1.5 Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2012

En ce qui concerne les évolutions internes :

Le fait majeur sera, au cours du second semestre, la bascule informatique vers le système d'information unique du crédit Agricole (N.I.C.E). Comme toute évolution informatique importante, la vigilance devra être de mise, car tant les agences que les services devront s'approprier de nouveaux outils et se créer de nouveaux repères. Mutation qui se fera dans un contexte économique difficile où les risques devront faire l'objet d'une surveillance attentive.

La chaîne de traitement du risque est maintenant pleinement opérationnelle (Gestion quotidienne du risque en agence, traitement amiable en partie centralisé et gestion contentieuse totalement centralisée). La mise en place ou le renforcement des back office crédits sur l'année 2011 et le début 2012 a permis d'optimiser le processus d'octroi du crédit et d'améliorer la conformité des dossiers.

La politique crédit vient d'être révisée, les nouvelles règles sont applicables depuis la fin du 1^{er} semestre et leurs effets commenceront à se mesurer sur le second semestre.

En ce qui concerne l'évolution des risques, le 1^{er} semestre 2012 affiche une stabilité du taux de défaut global.

Cette tendance concerne aussi bien la banque de détail que la banque des Entreprises.

Par contre, les perspectives sont toujours aussi incertaines en raison des paramètres économiques. La croissance est nulle, le chômage continue à progresser et la consommation des ménages marque le pas. Les efforts demandés pour résorber les déficits publics pèseront inévitablement sur les Entreprises et professionnels et sans doute sur une partie des ménages.

Aussi, compte tenu de ces perspectives assez sombres, l'objectif est de continuer à contenir notre niveau de risque qui reste aujourd'hui à un niveau relativement faible notamment sur les Entreprises.

L'entité étant aujourd'hui correctement provisionnée tant au niveau individuel que collectif, les efforts en la matière devraient être modérés sur le 2^{ème} semestre.

L'enjeu du second semestre va être de poursuivre la maîtrise de nos risques dans un contexte économique des plus incertains.

2. Risque de Marché

Les dispositifs de gestion et la méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 28 à 30 du rapport financier annuel 2011 de la Caisse régionale.

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment les taux d'intérêts, les taux de change, les cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

2.1. Principales évolutions

2.1.1. Objectifs et Politique

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La politique de placement des excédents de fonds propres a été révisée en début d'année 2012 et validée par le Conseil d'Administration du 17 février 2012.

Les grandes orientations pour l'année 2012 sont de renforcer le portefeuille de revenus afin de disposer d'un portefeuille générant davantage de revenus récurrents tout en diminuant le risque de marché et en conservant une certaine disponibilité.

2.1.2. Gestion du risque

De nouvelles limites et alertes ont été fixées. Elles sont appliquées depuis l'arrêté du 29 février 2012 :

- Le portefeuille titres est encadré par une **limite globale**, qui est l'**Excédent de Fonds Propres**. Pour le respect de cette règle, les emplois et les ressources sont définis sur base consolidée.

Le principe est le suivant : les fonds propres bruts sont comparés aux emplois (immobilisations nettes, participations, titres, emplois interbancaires).

L'équilibre doit être respecté en permanence, les emplois doivent être strictement inférieurs aux fonds propres, c'est-à-dire que l'excédent de Fonds Propres doit toujours être positif.

- Nouvelles **limite et alerte globales sur les niveaux de VaR** :
 - ✓ Niveau 1 : Alerte Globale :
Information Direction Générale si la Var est supérieure à 12,8 % du résultat net social au 31/12/2011 soit 14 millions d'euros,
 - ✓ Niveau 2 : Limite Globale :
Information Conseil d'Administration si la Var est supérieure à 16,4 % du résultat net social au 31/12/2011 soit 18 millions d'euros,
- Nouvelles **limite et alerte globales en perte en cas de stress scénario** :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Baisse de 2,5% du monétaire dynamique,
 - Remontée des marchés de taux déclinée par type de produit (high yield, souverain...), entre 0,9 % et 4,7 %,
 - Baisse de 35% des marchés boursiers,
 - Baisse de 14 % des convertibles,
 - Perte de 10% de la valeur de marché sur la gestion alternative.
- ✓ Niveau 1 : Alerte Globale :
Information Direction Générale si la variation de plus ou moins values est supérieure à 42 % du résultat net social au 31/12/2011 soit 46 millions d'euros,
 - ✓ Niveau 2 : Limite Globale :
Information Conseil d'Administration si la variation de plus ou moins values est supérieure à 45,7 % du résultat net social au 31/12/2011 soit 50 millions d'euros,
- Les niveaux d'alertes globales en termes d'allocation d'actifs ont été revus conformément aux objectifs définis,
 - Les systèmes d'alertes d'évolution de plus values et de contribution comptable au PNB n'ont pas été modifiés.

2.2. Exposition

Au 30 juin 2012, pour un intervalle de confiance de 99 % et sur un horizon d'un mois, la VaR s'élève à 11,46 millions d'euros pour un portefeuille de 930 millions d'euros (11,99 millions d'euros au 31 décembre 2011, pour un portefeuille de 924 millions d'euros). La limite est respectée.

Le scénario catastrophe conduirait à - 42,4 millions d'euros de variation des plus ou moins values (-44,72 millions d'euros au 31 décembre 2011). La limite est respectée.

Le portefeuille de placement de la Caisse régionale ne contient pas d'action en direct mais seulement des prises de position sur des indices.
L'encours au 30 juin 2012 s'établit à 91,3 millions d'euros, soit moins de 10 % du portefeuille titres.

Au 30 juin 2012, la Caisse régionale détient une partie de ses Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI) :

- ✓ Ils ont été acquis en partie dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre de CCI détenus à ce titre s'élève à 7 775 au 30 juin 2012,
- ✓ Et dans le cadre d'un programme de rachat de ses propres CCI, le nombre de CCI détenus à ce titre s'élève à 4 500 au 30 juin 2012.

2.3. Perspectives d'évolution pour le second semestre 2012

Le dispositif de limites et alertes en vigueur sera conservé pour le second semestre 2012.

3. Risques particuliers induits par la crise financière

Exposition sur CLO (Collateralised Loan Obligation) :

CLO (dettes senior corporates notées B à BB)	Valeur comptable	Valorisation au 31/12/11	Valorisation au 30/06/12
	5 034 K€	4 709 K€	5 068 K€

Soit 0,5 % du portefeuille de placement au 30/06/2012.

4. Gestion du bilan

4.1. Risque de Taux d'Intérêt Global

Les dispositifs de gestion et la méthodologie de mesure et d'encadrement du risque de taux d'intérêt global sont précisés pages 31 et 32 du rapport financier annuel 2011 de la Caisse régionale.

4.1.1. Principales évolutions

4.1.1.1. Objectifs et politique

Le Risque de taux est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book").

L'objectif est de s'assurer d'une mesure régulière de l'exposition aux risques de taux et de la mise en œuvre des actions nécessaires pour réduire si besoin cette exposition.

4.1.1.2. Gestion du risque

Le dispositif de limites et alertes a été renouvelé et validé par le Conseil d'Administration du 20 avril 2012, avec la mise à jour des niveaux de fonds propres prudentiels et de PNB d'activité budgété.

• Limites sur les GAPS (Taux Fixe, Inflation et Synthétique) :

- ✓ En glissement annuel sur la première année puis en civil sur les années suivantes, sur un horizon de 10 ans :
 - Limite à 1 an : choc de taux de 200 bp \leq 5% PNB d'activité annuel budgété,
 - Limite 2-10 ans : choc de taux de 200 bp \leq 4% PNB d'activité annuel budgété.
- ✓ Seuil d'alerte à 75 %.

• Limite de sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (VAN) :

- ✓ L'impact d'un choc de taux de 200 bp sur toutes les maturités ne doit pas être supérieur à 10 % des fonds propres prudentiels de la Caisse régionale Atlantique Vendée,
- ✓ Seuil d'alerte à 75 %.

Au cours du premier semestre 2012, le calcul du risque de taux a fait l'objet de travaux menés par la gestion financière de Crédit Agricole S.A. afin d'améliorer la qualité du processus (modélisation d'agrégats, automatisation de l'alimentation d'agrégats...).

4.1.2. Exposition

Au 30 juin 2012, les Gaps de taux synthétique, taux fixe, équivalent delta et inflation calculés à partir de Cristaux 2 sont les suivants (montants en millions d'euros) :

	Année 1 glissante	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Gap TF (hors Equivalent Delta)		-515	-425	-292	-406	-275	-194	-47	-108	-38	27
Gap Equivalent Delta		-3	-12	-58	-75	-94	-92	-88	-72	-57	-47
Gap Inflation		254	248	233	218	200	146	125	86	84	71
Gap Synthétique		-264	-188	-117	-263	-169	-140	-10	-93	-10	51

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Gap TF (hors Equivalent Delta)	-125	-186	-63	-73	-132	-144	-104	-63	-37	-20
Gap Equivalent Delta	-39	-33	-24	-19	-14	-10	-8	-6	-5	-4
Gap Inflation	64	55	58	50	31	13	10	8	7	7
Gap Synthétique	-100	-164	-29	-41	-114	-141	-102	-62	-34	-17

La Caisse régionale Atlantique Vendée est faiblement exposée à la hausse des taux.

Au 30 juin 2012, la consommation de la limite de sensibilité de la Valeur Actuelle Nette est la suivante :

Choc + 200bp	
en MEUR	30/06/2012
Impact en VAN	-29
Impact en VAN rapporté aux fonds propres	-0,02
Consommation de la limite	22%
RESPECT DE LA LIMITE BÂLE 2	OK

L'ensemble des limites (Gaps et VAN) est respecté.

4.1.3. Perspectives d'évolution pour le second semestre 2012

A ce jour, pas d'évolution majeure sur le second semestre 2012.

4.2. Risque de Change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

La Caisse régionale n'est pas concernée par le risque de change.

Toutes les opérations en devises effectuées pour la clientèle font l'objet d'un adossement systématique sur le marché des changes.

4.3. Risque de Liquidité et de Financement

Les risques de liquidité et de financement désignent la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Le dispositif de gestion du risque de liquidité est précisé pages 32 à 34 du rapport financier annuel 2011 de la Caisse régionale.

4.3.1. Principales évolutions

Le dispositif de limites globales a été renouvelé et validé par le Conseil d'Administration du 17 février 2012.

Une limite opérationnelle a été ajoutée à ce dispositif.

4.3.1.1. Refinancement Court Terme

La Caisse régionale produit et déclare depuis le 30 juin 2010 le **nouveau coefficient de liquidité court terme** qui correspond à une révision du mode de calcul du ratio 88-01 avec une meilleure prise en compte de la qualité économique dans les pondérations utilisées. Le rapport entre les liquidités et les exigibilités doit être au moins égal à 100 %.

Le dispositif impose également la production de deux reportings trimestriels, remontés à Crédit Agricole SA :

- Un tableau prévisionnel à une semaine des flux de trésorerie (vision des besoins de refinancement à une semaine en situation courante),
- Un tableau de suivi du coût des refinancements obtenus au cours du trimestre.

La gestion et le suivi du refinancement court terme sont complétés par :

- Le **calcul de la consommation de la limite court terme** qui encadre le risque d'illiquidité dans le cadre du modèle avancé. Cette limite est calibrée de sorte à garantir pour la Caisse régionale, la capacité à faire face avec ses actifs liquides à un scénario de stress caractérisé par une réduction drastique de l'accès aux refinancements de marché (limite d'endettement court terme à un an assurant la résistance à une crise systémique).

Le Conseil d'Administration du 17 février 2012 a renouvelé la limite égale au maximum à 15 % des encours de crédit et limitée au montant de la limite proposée par Crédit Agricole S.A.

- Le calcul d'une limite à 14 jours assurant la résistance à une crise globale,
- Le calcul d'une limite à 1 mois assurant la résistance à une crise idiosyncratique c'est-à-dire liée au Groupe Crédit Agricole,
- Une nouvelle limite opérationnelle par durée sur le refinancement CT en montant et en pourcentage.

4.3.1.2. Refinancement Moyen Long Terme

Le dispositif de suivi du refinancement MLT de la Caisse régionale repose sur 2 limites qui encadrent :

- Le **risque d'illiquidité associé à la concentration des échéances du refinancement long terme**. Cette limite est fixée à 2,5 % des encours crédits par semestre. Elle peut être réduite si la somme des concentrations d'échéances des Caisses régionales dépasse 70 % de la limite d'ensemble,

- Le **risque de prix de la liquidité** associé à l'exposition en prix de liquidité d'une partie du stock (limite de sensibilité du PNB au risque de variation de prix de la liquidité long terme). Cette limite est fixée à 7,5 % du PNB d'activité par semestre.

4.3.2. Exposition

- Risque de liquidité à court terme :

Au 30 juin 2012, le ratio de liquidité CT s'établit à 134,45 % (153,16 % au 30/06/2011).

La limite court terme à un an de la Caisse régionale s'établit à 1 956 millions d'euros (limite CASA) au 30 juin 2012 et sa consommation s'élève à 1 649 millions d'euros.

L'ensemble des limites globale, idiosyncratique et systémique est respecté.

- Risque de liquidité à moyen/long terme :

Les limites encadrant le risque d'illiquidité associé à la concentration des échéances du refinancement long terme et le risque de prix de la liquidité sont respectées.

4.3.3. Perspectives d'évolution pour le second semestre 2012

A ce jour, pas d'évolution majeure sur le second semestre 2012.

4.4. Politique de Couverture

La gestion du risque de taux d'intérêt global vise à concilier les deux approches ci-dessous.

4.4.1. Couverture de juste valeur (Fair Value Hedge)

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causé par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

Concernant la Caisse régionale Atlantique Vendée, la couverture en juste valeur est utilisée dans les domaines suivants :

- La couverture du risque de taux d'intérêt global, avec des swaps prêteurs pour couvrir des passifs à taux fixe (DAV, émissions d'obligations...) et des swaps emprunteurs pour couvrir des actifs à taux fixe (prêts clients taux fixe),
- La couverture de crédits clients capés par achat de caps.

4.4.2. Couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

Les couvertures de flux de trésorerie comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

5. Risques du secteur de l'assurance

La Caisse régionale Atlantique Vendée n'est pas concernée.

6. Risques Juridiques

La Caisse régionale Atlantique Vendée n'est pas concernée.

7. Risques Opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Pas d'évolution notable tant au niveau de la méthodologie (AMA) que de l'organisation, ainsi que du dispositif général de surveillance.

Trois faits marquants sont à signaler sur le 1^{er} semestre au niveau de la collecte :

- Reprise de provisions concernant le risque CNASEA (Non-conformité des prêts bonifiés agricoles) sur les années 2007 à 2012. En effet, le niveau des provisions a été ajusté afin de correspondre au taux de non-conformité constaté sur les derniers contrôles. (Reprise nette de 2.965 K€),
- Détection d'un cas de fraude interne significatif (520 K€),
- Recrudescence des fraudes et tentatives de fraudes externes.

Aucun risque opérationnel n'a dépassé le seuil de significativité, soit 0,5% des fonds propres.

L'ensemble du dispositif fait l'objet de nombreux contrôles tant internes qu'au niveau du groupe.

8. Risques de non conformité

Se reporter aux pages 154 et suivantes du rapport financier annuel 2011 de la Caisse régionale.

V - LES CERTIFICATS COOPERATIFS D'INVESTISSEMENT

1. L'évolution du nombre de titres

Au 1^{er} janvier 2012, le capital de la Caisse régionale du Crédit Agricole Atlantique Vendée est composé, entre autres, de 1 323 581 Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI).

Le nombre de CCI à fin juin 2012 est toujours de 1 323 581 car :

- L'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 2012 n'a pas offert la possibilité à chaque titulaire de certificats coopératifs d'investissements d'opter pour le paiement du dividende en CCI,
- La Caisse régionale n'a pas annulé de CCI au cours du premier semestre 2012.

2. La valeur boursière

Après une revalorisation du titre au premier trimestre 2012 (+19 % sur 3 mois), le cours du CCI est à nouveau affecté par la baisse des marchés boursiers. Il s'établit à 52,81 euros au 30 juin 2012, en baisse de 4 % par rapport au 31 décembre 2011.

3. Le rendement du titre

Au titre de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale a validé le versement d'un dividende de 4,42 euros. Cette rémunération assure aux CCI un rendement net de 8,04 % sur le cours au 31 décembre 2011.

Le dividende a été mis en paiement le 21 mai 2012.

4. Le programme de rachat des CCI Atlantique Vendée

L'Assemblée générale du 28 mars 2012 a validé la reconduction du programme de rachat sur ses propres CCI.

Il est destiné à permettre à la Caisse régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses CCI en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Caisse régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- D'assurer l'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- De procéder à l'annulation des CCI acquis.

VI – DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

DEFINITION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein du Groupe Crédit Agricole, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations, conformément aux définitions de Place.

Ces procédures comportent toutefois les limites inhérentes à tout dispositif de contrôle interne, du fait notamment d'insuffisances de procédures ou de systèmes d'information, de défaillances techniques ou humaines. Il se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés :

- Performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes,
- Connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques,
- Conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- Prévention et détection des fraudes et erreurs,
- Exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Les dispositifs mis en œuvre dans cet environnement normatif procurent un certain nombre de moyens, d'outils de reporting au Conseil d'Administration, à la Direction Générale et au management notamment, permettant une évaluation de la qualité des dispositifs de contrôle interne mis en œuvre et de leur adéquation (système de contrôle permanent et périodique, information sur la mesure et la surveillance des risques, plans d'actions correctrices, etc.).

Le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par la Caisse régionale Atlantique Vendée, s'inscrit dans un cadre de normes et de principes rappelés ci-dessous et déclinés d'une façon adaptée aux différents niveaux du Groupe Crédit Agricole afin de répondre au mieux aux obligations réglementaires.

1. Textes de référence en matière de contrôle interne - Références internationales émises notamment par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire - Références légales et réglementaires

- Code monétaire et financier, règlement CRBF 97-02 modifié relatif au contrôle interne des établissements de crédit et des entreprises d'investissement,
- Recueil des textes réglementaires relatif à l'exercice des activités bancaires et financières (établi par la Banque de France et le CCLRF),
- Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

1.1 Références propres au Crédit Agricole

- Recommandations du Comité Plénier de Contrôle Interne des Caisses régionales,
- Corpus et procédures relatives notamment à la comptabilité (Plan comptable du Crédit Agricole), à la gestion financière, aux risques et aux contrôles permanents,
- Charte de déontologie du Groupe Crédit Agricole.

1.2 Références internes à la Caisse régionale Atlantique Vendée

La Caisse régionale s'est dotée d'une charte du contrôle interne qui s'inscrit dans le cadre réglementaire déterminé ci-dessus et répond aux exigences du Groupe Crédit Agricole. Cette charte a notamment pour objet de déterminer les objectifs poursuivis en matière de contrôle interne, d'en décrire l'organisation, enfin de préciser le rôle et les missions de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans les processus de contrôle.

2. Principes d'organisation du dispositif de contrôle interne

2.1 Principes fondamentaux

Les principes d'organisation et les composantes des dispositifs de contrôle interne de la Caisse régionale Atlantique Vendée et communs à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole sont :

- La couverture exhaustive des activités et des risques,
- La responsabilité de l'ensemble des acteurs,
- Une définition claire des tâches,
- Une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle,

- Des délégations formalisées et à jour,
- Des normes et procédures, notamment comptables et de traitement de l'information, formalisées et à jour,
- Des systèmes de mesure des risques et des résultats,
- Des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques,
- Un système de contrôle, comprenant des contrôles permanents réalisés par les unités opérationnelles ou par des collaborateurs dédiés, et des contrôles périodiques (inspection générale, audit), décrits plus loin.

2.2 Pilotage du dispositif

Afin de veiller à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne et au respect des principes énoncés ci-dessus sur l'ensemble du périmètre de contrôle interne de la Caisse régionale Atlantique Vendée, trois responsables distincts du Contrôle périodique (Audit - Inspection), du Contrôle permanent et du Contrôle de la Conformité ont été désignés. Les responsables du Contrôle périodique et du Contrôle permanent sont directement rattachés au Directeur Général de la Caisse régionale et rapportent notamment à son Conseil d'Administration.

2.3 Rôle de l'organe délibérant : Conseil d'Administration

L'organe délibérant est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du contrôle interne. Il est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. A ce titre, il est régulièrement informé des limites globales fixées en tant que niveaux acceptables de ces risques. Les niveaux d'utilisation de ces limites lui sont également communiqués. Il approuve l'organisation générale de l'entreprise ainsi que celle de son dispositif de contrôle interne.

En outre, il est informé, au moins deux fois par an, par l'organe exécutif et par les trois responsables des fonctions de contrôle de l'activité et des résultats du contrôle interne. Ainsi, la présentation au Conseil d'Administration au titre du 1^{er} semestre 2011 a eu lieu le 18 Novembre 2011.

Outre les informations qui lui sont régulièrement transmises, il dispose du rapport annuel sur le contrôle interne qui lui est systématiquement communiqué, conformément à la réglementation bancaire et aux principes du Groupe Crédit Agricole. Ce rapport a été présenté au Conseil d'Administration le 23 mars 2012 qui a ainsi, pris connaissance de l'activité et des résultats du contrôle interne de la Caisse régionale pour l'exercice 2011.

2.4 Rôle du Comité d'Audit

La Caisse régionale a constitué un Comité d'Audit par décision de son Conseil d'Administration en date du 18 septembre 2009 dont le rôle consiste à assurer le suivi des questions relatives :

- Au processus d'élaboration de l'information financière,
- A l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Au contrôle légal des comptes,
- A l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Il a pour objet les travaux préparatoires destinés à faciliter les prises de décision du Conseil d'Administration ; il n'a pas de rôle décisionnaire.
Il se réunit trimestriellement.

2.5 Rôle de l'organe exécutif

Le Directeur Général est directement impliqué dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Il s'assure que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveau de fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

Le Directeur Général définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficace par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et lui attribue les moyens adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées. Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées, notamment dans le cadre du comité de contrôle interne qui se réunit trimestriellement sous sa présidence.

2.6 Contrôle interne consolidé : Caisses locales et filiales

Conformément aux principes du Groupe, le dispositif de contrôle interne de la Caisse régionale Atlantique Vendée s'applique sur un périmètre large visant à l'encadrement et à la maîtrise des activités, à la mesure et à la surveillance des risques sur base consolidée.

La Caisse régionale Atlantique Vendée s'assure de l'existence d'un dispositif adéquat au sein de chacune de ses filiales porteuses de risques (CA-TITRES, ATTICA, UNEXO, CATechnologies, CAServices, CAAVIP...) afin de permettre une identification et une surveillance consolidée des activités, des risques et de la qualité des contrôles au sein de ces filiales, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières.

Ces entités établissent un rapport annuel de contrôle interne dont la synthèse est intégrée dans le rapport annuel de contrôle interne de la Caisse régionale, adressé à l'Autorité de Contrôle Prudentiel via la Direction du Contrôle interne Groupe de l'organe central (Crédit Agricole SA).

Le périmètre de contrôle interne de la Caisse régionale comprend également l'ensemble des Caisses locales affiliées (dont une liste nominative figure en annexe page 80) pour lesquelles des diligences analogues sont réalisées.

L'organisation et le fonctionnement des Caisses locales sont étroitement liés à la Caisse régionale et contrôlés par celle-ci. L'ensemble constitué de la Caisse régionale Atlantique Vendée et des Caisses locales affiliées bénéficie d'un agrément collectif en tant qu'établissement de crédit.

Les Caisses locales font collectivement appel public à l'épargne avec la Caisse régionale Atlantique Vendée à laquelle elles sont affiliées. Le présent rapport concerne donc à la fois la Caisse régionale Atlantique Vendée et les Caisses locales affiliées.

3. Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auquel est soumise l'entreprise

3.1 Mesure et surveillance des risques

La Caisse régionale Atlantique Vendée met en œuvre des processus et dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques (risques de contrepartie, de marché, de placement et d'investissement, de taux d'intérêt global, de liquidité, opérationnels) adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation et intégrés au dispositif de contrôle interne. Ces dispositifs font l'objet d'un renforcement régulier dans le cadre de la démarche du Groupe Crédit Agricole pour se conformer aux exigences des autorités de régulation.

Les principaux facteurs de risques, auxquels est exposée la Caisse régionale Atlantique Vendée et notamment certains secteurs économiques ou certaines filières plus particulièrement en agriculture, font l'objet d'un suivi particulier. En outre, les principales expositions en matière de risques de crédit bénéficient d'un mécanisme de contre-garantie interne au Groupe.

Pour les principaux facteurs de risque, la Caisse régionale Atlantique Vendée a défini de façon précise et revoit chaque année les limites et procédures lui permettant d'encadrer, mesurer, surveiller et maîtriser les risques.

Ainsi, pour les principaux facteurs de risque, il existe un dispositif de limites qui comporte :

- Des limites globales, des règles de division des risques, d'engagements par filière, notamment sur le marché des entreprises, par facteur de risque de marché, formalisées sous la forme de Politique Crédit-risque de la Caisse régionale Atlantique Vendée. Ces limites établies en référence aux fonds propres ou aux résultats de la Caisse régionale Atlantique Vendée ont été validées par l'organe exécutif et présentées à l'organe délibérant.
- Des limites opérationnelles (contreparties / groupe de contreparties, tables, opérateurs) cohérentes avec les précédentes, accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations, double regard (double lecture et double signature) lorsqu'elles atteignent des montants ou des niveaux de risque le justifiant.

La Caisse régionale Atlantique Vendée mesure ses risques de manière exhaustive et précise, c'est-à-dire en intégrant l'ensemble des catégories d'engagements (bilan, hors-bilan) et des positions, en consolidant les engagements sur les sociétés appartenant à un même groupe, en agrégeant l'ensemble des portefeuilles et en distinguant les niveaux de risques.

Ces mesures sont complétées d'une évaluation régulière basée sur des « scénarios catastrophes », appliqués aux expositions réelles et aux limites.

Les méthodologies de mesure sont documentées et justifiées. Elles sont soumises à un réexamen périodique afin de vérifier leur pertinence et leur adaptation aux risques encourus.

La Caisse régionale Atlantique Vendée assure la maîtrise des risques engagés. Cette surveillance passe par un suivi permanent des dépassements de limites et de leur régularisation, du fonctionnement des comptes, par une revue périodique trimestrielle des principaux risques et portefeuilles, portant en particulier sur les « affaires sensibles », et par un suivi permanent de tous les autres. La correcte classification des créances fait l'objet d'un examen trimestriel au regard de la réglementation en vigueur (créances douteuses notamment). L'adéquation du niveau de provisionnement aux niveaux de risques est mesurée mensuellement par le service Contrôle des risques en liaison avec les marchés.

Les anomalies identifiées, les classifications comptables non conformes ainsi que les cas de non respect des limites globales ou des équilibres géographiques et sectoriels sont rapportés aux niveaux hiérarchiques appropriés à savoir la Direction des Risques ou la Direction générale.

3.2 Dispositif de contrôle permanent

La Caisse régionale s'est dotée d'un applicatif de contrôles permanents (SCOPE) développé par le Groupe.

Cet applicatif permet d'automatiser le plan de contrôles, de réaliser des reportings, de mettre en œuvre des plans d'actions et d'en assurer le suivi, enfin de tracer les contrôles.

Ainsi les agences et les services de la Caisse régionale Atlantique Vendée effectuent leurs contrôles permanents opérationnels dans SCOPE, sur la base des modalités et des procédures intégrées dans l'applicatif. Ces contrôles portent notamment sur le respect des limites de la politique crédit-risque, des règles de délégation, sur la validation des opérations et leur correct dénouement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des modifications du règlement 97-02 sur le contrôle interne, des unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse régionale, sont regroupées sous l'autorité du Responsable du Contrôle Permanent. Le Responsable du Contrôle de la Conformité lui est également rattaché.

Les points à contrôler sont définis à l'aide d'une démarche de type « cartographie des risques », exhaustivement recensés et régulièrement actualisés. Ils sont complétés dès lors que des procédures sont créées ou modifiées par les services opérationnels.

Les résultats des contrôles sont formalisés au sein de SCOPE qui fournit des reportings élémentaires ou consolidés aux différents acteurs du contrôle interne.

Ces reportings portent à la fois sur la réalisation des contrôles, sur des taux de conformité par contrôle, par entité, par processus, par type de risques. Ces informations sont analysées et synthétisées par le service contrôle permanent et permettent d'avoir une communication adaptée avec l'encadrement supérieur et particulièrement avec la Direction générale de la Caisse régionale. Les responsables des fonctions de contrôle sont également destinataires des principaux reportings et il en est fait un compte rendu dans le rapport de contrôle interne destiné au Conseil d'Administration, à Crédit Agricole S.A., aux Commissaires aux comptes, et à l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Les anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices.

Le dispositif de contrôle permanent pour la Caisse régionale et ses filiales est entièrement déployé et fait l'objet d'une actualisation régulière.

Les procédures et les contrôles portent également sur les Caisses locales affiliées, dans le cadre du pouvoir général de tutelle exercé par la Caisse régionale sur leur administration et leur gestion, en ce qui concerne :

- La distribution de crédits,
- Le fonctionnement statutaire de la Caisse locale,
- La souscription de parts sociales,
- L'utilisation des budgets.

Les contrôles de premier degré sont assurés par les Directeurs de Secteur d'agence concernés. Les contrôles de deuxième degré sont réalisés par les services compétents de la Caisse régionale.

3.3 Dispositifs de contrôle interne particuliers

- Les 39 Caisses régionales ont décidé la création en commun d'un système d'information nouveau (NICE) et se sont dotées d'une gouvernance unique pour le pilotage de ce projet à travers 2 structures nationales : CA Technologies (CAT) et CA Services (CAS) respectivement pour la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage.

A l'horizon 2014, les Caisses régionales n'utiliseront plus qu'une seule plate-forme.

La maîtrise des risques de ce projet fait l'objet, au niveau national, d'un dispositif de contrôle interne, qui est effectif, tant dans le cycle de vie des projets applicatifs et techniques, que dans le maintien en conditions opérationnelles des systèmes d'information existants pendant la phase de transition.

A cette fin, la gouvernance et la coordination des activités de contrôle interne des structures CAT et CAS ont été organisées et mises en œuvre sur le 1^{er} semestre 2011.

- Sur le 1^{er} semestre 2012, la Caisse régionale a démarré les travaux de révision et/ou d'actualisation des plans de continuité d'activités dans l'optique de la bascule informatique prévue sur le second semestre en lien avec le pôle métier Contrôle Interne et Sécurité.

- L'encadrement des prestations de services « essentielles » externalisées, pour lequel une actualisation des contrats de sous-traitance et des procédures de contrôle a été mise en œuvre.

- La prévention et le contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, etc.

En 2012, les actions relatives à la Directive MIF, à l'amélioration de la connaissance des clients, à la mise en place de nouveaux scénarios de lutte anti-blanchiment avec l'outil NORKOM, et de conformité des opérations de marché avec l'outil ACTIMIZE, se sont poursuivies sur le 1^{er} semestre, contribuant ainsi au renforcement du dispositif de contrôles de la conformité.

Tous ces dispositifs font l'objet d'un suivi rigoureux exercé par le Responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.. Les axes d'amélioration identifiés, notamment dans le domaine de la formalisation de la connaissance des clients, font l'objet d'un plan pluriannuel de mise en conformité.

3.4 Dispositif de contrôle interne de l'information comptable et financière

Rôles et responsabilités dans l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

La Direction financière de la Caisse régionale assure la responsabilité de l'élaboration de ses états financiers (comptes individuels et comptes consolidés) et de la transmission à Crédit Agricole S.A. des données collectées, nécessaires à l'élaboration des comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole.

La Caisse régionale se dote, conformément aux recommandations du Groupe en matière de contrôle permanent, des moyens de s'assurer de la qualité des données comptables et de gestion transmises au Groupe pour les besoins de la consolidation, notamment sur les aspects suivants : conformité aux normes applicables, notamment IFRS, concordance avec les comptes individuels arrêtés par son organe délibérant, réconciliation des résultats comptables et de gestion.

Le contrôle permanent de dernier niveau de l'information comptable et financière est assuré par une équipe dédiée, rattachée hiérarchiquement au Responsable du Contrôle Permanent de la Caisse régionale.

La charte de la fonction comptable, qui intègre la charte comptable et la charte du contrôle comptable, définit notamment le périmètre de couverture des contrôles, les rôles et responsabilités au sein de la Caisse régionale (Direction Financière, Comptabilité Générale, centres comptables décentralisés), les procédures d'organisation et de fonctionnement des contrôles permanents (niveaux de contrôle, contenu et périodicité des reportings, relations avec les autres fonctions de contrôle).

Le dispositif de contrôle comptable est complété par l'approbation des comptes des Caisses régionales réalisée par Crédit Agricole S.A. en application de l'article R 512-11 du Code monétaire et financier ainsi que par les contrôles de cohérence réalisés dans le cadre du processus de consolidation.

Procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière

La documentation de l'organisation des procédures et des systèmes d'information concourant à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière est assurée par le livre des procédures comptables de la Caisse régionale, présent au service Comptabilité Générale et dans chacun des services de comptabilité décentralisée pour leur domaine.

L'information financière publiée par la Caisse régionale s'appuie pour l'essentiel sur les données comptables mais également sur des données de gestion.

Données comptables

La Caisse régionale établit des comptes individuels et consolidés selon les normes comptables du Groupe Crédit Agricole, diffusées par la Direction de la Comptabilité et de la Consolidation de Crédit Agricole S.A.

La Caisse régionale met en œuvre les systèmes d'information comptable, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Crédit Agricole S.A., lui permettant d'élaborer les données dans les conditions de sécurité satisfaisantes.

Données de gestion

Lorsque les données publiées ne sont pas directement extraites des informations comptables, il est fait généralement mention de la définition afin d'en faciliter la compréhension.

Les données de gestion publiées par la Caisse régionale font l'objet de la mise en œuvre de contrôles permanents (notamment celles relevant de l'application de la norme comptable IFRS 7) permettant de s'assurer de la qualité de la réconciliation avec les données comptables, de la conformité aux normes de gestion fixées par l'organe exécutif et de la fiabilité du calcul de l'information de gestion.

Les données de gestion sont établies selon des méthodes et des modes de calcul permettant d'assurer la comparabilité dans le temps des données chiffrées.

Description du dispositif de contrôle permanent comptable

Les objectifs du contrôle permanent comptable visent à s'assurer de la couverture adéquate des risques majeurs, susceptibles d'altérer la qualité de l'information comptable et financière et sont présentés ci-dessous :

- Conformité des données au regard des dispositions légales et réglementaires et des normes du Groupe Crédit Agricole,
- Fiabilité et sincérité des données, permettant de donner une image fidèle des résultats et de la situation financière de la Caisse régionale et des entités intégrées dans son périmètre de consolidation,
- Sécurité des processus d'élaboration et de traitement des données, limitant les risques opérationnels, au regard de l'engagement de la Caisse régionale sur l'information publiée,
- Prévention des risques de fraudes et d'irrégularités comptables,
- Application des instructions des organes de direction.

Pour répondre à ces objectifs, la Caisse régionale a actualisé son dispositif de contrôle permanent comptable ; cela a permis également d'être en phase avec les recommandations générales du Groupe.

Le contrôle comptable de dernier niveau s'appuie sur l'évaluation des risques et des contrôles des processus comptables gérés par les services opérationnels et sur les contrôles de 2^{ème} degré exercés par les centres comptables décentralisés et la Direction Financière.

Cette évaluation permet au Responsable du Contrôle Permanent de la Caisse régionale la définition d'éventuelles actions correctives, à engager au niveau des opérations et de l'organisation des contrôles afin de renforcer, si besoin, le dispositif d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière.

Le Responsable du Contrôle Permanent rend compte périodiquement au Directeur Général de la Caisse régionale de l'évaluation du dispositif de contrôle permanent comptable en place dans l'entité.

Relations avec les Commissaires aux comptes

Conformément aux normes professionnelles en vigueur, les Commissaires aux comptes mettent en œuvre les diligences qu'ils jugent appropriées sur l'information comptable et financière publiée :

- Audit des comptes individuels et des comptes consolidés,
- Examen limité des comptes consolidés semestriels,
- Lecture d'ensemble des supports de présentation de l'information financière publiée.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes présentent au Conseil d'Administration de la Caisse régionale les conclusions de leurs travaux.

3.5 Contrôle périodique (audit)

Le service Audit de la Caisse régionale, désormais recentré sur des missions de contrôle périodique (3^{ème} degré), en application du règlement 97-02 modifié, et indépendant des unités opérationnelles, intervient sur la Caisse régionale (siège et réseau) mais aussi sur toute entité relevant du périmètre de Contrôle Interne. Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées, conformément à un plan annuel validé par le Directeur Général.

Les missions visent à s'assurer du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques. Elles portent en particulier sur les dispositifs de contrôle permanent et de contrôle de la conformité.

Le plan annuel d'audit s'inscrit dans un cycle pluriannuel, visant à l'audit régulier et selon une périodicité aussi rapprochée que possible, de toutes les activités et entités du périmètre de Contrôle Interne.

Les missions réalisées par le service Audit ainsi que celles effectuées par l'Inspection Générale Groupe (IGL) font l'objet d'un dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées, calendarisées selon leur niveau de priorité.

Conformément aux modalités d'organisation communes aux entités du Groupe Crédit Agricole, décrites ci-avant, et aux dispositifs et procédures existants au sein de la Caisse régionale Atlantique Vendée, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Cette information est retranscrite notamment au moyen du rapport annuel sur le contrôle interne et sur la mesure et la surveillance des risques, mais aussi par des reportings réguliers d'activité, des risques et de contrôles.

VII – TENDANCES RECENTES ET PERSPECTIVES

Au 2^{ème} semestre 2012, le Crédit Agricole Atlantique Vendée entrera dans la phase finale de préparation de la migration informatique Nice prévue pour fin 2012.

La Caisse régionale poursuivra également sa politique de développement équilibré tout en restant vigilante en termes de risques et de conformité et en plaçant la satisfaction client au cœur de ses priorités.

Les perspectives commerciales et financières restent conformes au plan de marche établi pour l'année 2012.

SOMMAIRE

1. Attestation du responsable de l'information	P. 3
2. Rapport d'activité semestriel du Crédit Agricole Atlantique Vendée au 30 juin 2012	P. 5
3. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012	P. 46
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012	P. 83

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
ATLANTIQUE VENDEE**

Société Coopérative à Capital et Personnel variables

Capital social au 30 Juin 2012 : 112 977 276, 50 Euros

Siège social : La Garde - Route de Paris
44949 NANTES Cedex 9
440.242.469 R.C.S NANTES
APE 6419 Z

Exercice Social : du 1^{er} janvier au 31 décembre

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES
AU 30 JUIN 2012

(Ayant fait l'objet d'un examen limité de la part des Commissaires aux Comptes)

Examinés par le Conseil d'Administration de la Caisse régionale
Atlantique Vendée en date du 27 juillet 2012.

Sommaire

CADRE GENERAL.....	48
ORGANIGRAMME SIMPLIFIE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE.....	49
ETAT FINANCIERS CONSOLIDES.....	50
Compte de résultat.....	50
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	51
Bilan actif.....	52
Bilan passif.....	53
Tableau de variation des capitaux propres.....	54
Tableau des flux de trésorerie.....	55
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES.....	56
1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisées.....	56
2. Informations significatives du semestre.....	58
2.1. Evènements significatifs de la période.....	58
2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre.....	58
2.3. Les écarts d'acquisition.....	58
2.4. Parties liées.....	58
3. Notes relatives au compte de résultat.....	59
3.1 Produits et charges d'intérêts.....	59
3.2. Commissions nettes.....	59
3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	60
3.4. Gains ou pertes nets actifs financiers disponibles à la vente.....	61
3.5. Produits et charges nets des autres activités.....	61
3.6. Charges générales d'exploitation.....	62
3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles ou incorporelles.....	62
3.8. Coût du risque.....	63
3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs.....	63
3.10. Impôts.....	64
3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	65
4. Informations sectorielles.....	66
5. Notes relatives au bilan.....	66
5.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	66
5.2. Actifs financiers disponibles à la vente.....	67
5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle.....	68
5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers.....	70
5.6. Dettes envers les établissements de crédit à la clientèle.....	71
5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.....	72
5.8. Immeubles de placement.....	72
5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition).....	72
5.10 Provisions.....	73
5.11 Capitaux propres.....	74
6. Engagements de financement et de garantie.....	76
7. Reclassement d'instruments financiers.....	77
8. Juste valeur des instruments financiers.....	77
8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût.....	77
8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur.....	78
9. Evènements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.....	79
10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2012.....	80

CADRE GENERAL

Présentation juridique du Crédit Agricole Atlantique Vendée

Dénomination sociale :

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée

Siège social de la société :

La Garde – Route de Paris – 44949 Nantes – France.

Registre du commerce et des sociétés et numéro d'immatriculation :

440 242 469 RCS Nantes.

Immatriculation en date du 24 décembre 2001.

Forme Juridique :

Société coopérative de crédit à capital variable.

Code APE

6419 Z

La Caisse régionale de Crédit Agricole Atlantique Vendée est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code monétaire et financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse régionale de Crédit Agricole Atlantique Vendée, 70 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses locales. De par la loi bancaire, la Caisse régionale de Crédit Agricole Atlantique Vendée est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

Le Certificat Coopératif d'Investissement du Crédit Agricole Atlantique Vendée est coté sur Euronext Paris (compartiment C) sous le code ISIN FR0000185506.

Crédit Agricole S.A. détient 25% du capital de la Caisse régionale, sous forme de Certificats Coopératifs d'Associés émis par la Caisse régionale.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Atlantique Vendée fait partie du périmètre de consolidation du groupe Crédit Agricole.

Organigramme simplifié du groupe Crédit Agricole

Un groupe bancaire d'essence mutualiste

L'organisation du Crédit Agricole fait de lui un groupe uni et décentralisé : sa cohésion financière, commerciale et juridique va de pair avec la décentralisation des responsabilités. Les 2 534 Caisses locales, au niveau national, forment le socle de l'organisation mutualiste du Groupe. Leur capital social est détenu par 6,8 millions de sociétaires qui élisent quelques 32 000 Administrateurs. Elles assurent un rôle essentiel dans l'ancrage local et la relation de proximité avec les clients. Les Caisses locales détiennent la majeure partie du capital des Caisses régionales, sociétés coopératives à capital variable et banques régionales de plein exercice. La SAS Rue La Boétie, détenue par les Caisses régionales, détient la majorité du capital de Crédit Agricole S.A. La Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA) constitue une instance d'information, de dialogue et d'expression pour les Caisses régionales.

Crédit Agricole S.A., en qualité d'organe central du groupe Crédit Agricole, veille, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier (Art L511-31 et Art L511-32) à la cohésion du réseau du Groupe Crédit Agricole (tel que défini par l'article R512-18 du Code monétaire et financier), au bon fonctionnement des établissements de crédit qui le composent, au respect des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont propres en exerçant sur ceux-ci un contrôle administratif, technique et financier. A ce titre, Crédit Agricole S.A. dispose des attributs du pouvoir et a la capacité d'intervenir pour garantir la liquidité et la solvabilité tant de l'ensemble du réseau que de chacun des établissements qui lui sont affiliés.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Intérêts et produits assimilés	3.1	329 738	633 569	308 668
Intérêts et charges assimilées	3.1	-212 695	-423 582	-201 854
Commissions (produits)	3.2	107 190	233 984	119 211
Commissions (charges)	3.2	-19 806	-46 167	-23 497
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	4 225	-7 193	2 715
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	-4 891	25 214	20 344
Produits des autres activités	3.5	8 959	5 955	2 093
Charges des autres activités	3.5	-4 948	-6 769	-2 117
PRODUIT NET BANCAIRE		207 772	415 011	225 563
Charges générales d'exploitation	3.6	-114 744	-226 103	-113 925
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-4 696	-9 692	-4 824
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		88 332	179 216	106 814
Coût du risque	3.8	-6 818	-21 742	-14 558
RESULTAT D'EXPLOITATION		81 514	157 474	92 256
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	222	626	469
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3			
RESULTAT AVANT IMPOT		81 736	158 100	92 725
Impôts sur les bénéfices	3.10	-29 457	-43 709	-23 139
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		52 279	114 391	69 586
Intérêts minoritaires				
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		52 279	114 391	69 586

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Résultat net part du groupe		52 279	114 391	69 586
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		8 983	(14 895)	(800)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(2 695)	395	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		6 288	(14 500)	(800)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		-	-	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	6 288	(14 500)	(800)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		58 567	99 891	68 786
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		58 567	99 891	68 786

Les montants sont présentés nets d'impôts.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Caisse, banques centrales		56 957	53 176	76 401
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	149 562	152 321	149 225
Instruments dérivés de couverture		27 103	26 735	14 668
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	1 027 667	1 044 412	1 119 888
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	1 605 560	1 173 528	815 120
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	13 876 409	13 666 465	13 522 776
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		39 336	17 175	1 566
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		220 505	238 540	211 176
Actifs d'impôts courants et différés		66 330	77 400	65 301
Comptes de régularisation et actifs divers		289 778	372 091	271 295
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence				
Immeubles de placement	5.8	1 998	2 059	2 125
Immobilisations corporelles	5.9	84 688	83 960	83 361
Immobilisations incorporelles	5.9	65	28	53
Ecarts d'acquisition	2.3			
TOTAL DE L'ACTIF		17 445 958	16 907 890	16 332 955

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	16 736	11 761	2 764
Instruments dérivés de couverture		72 064	45 944	25 844
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	9 999 066	10 470 415	10 396 710
Dettes envers la clientèle	5.6	3 883 455	3 639 286	3 248 101
Dettes représentées par un titre	5.7	1 148 368	474 906	471 584
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		26 238	26 392	13 604
Passifs d'impôts courants et différés		16 755	3	145
Comptes de régularisation et passifs divers		292 905	312 550	285 428
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	5.10	39 261	37 279	35 899
Dettes subordonnées	5.7	6 231	6 113	6 230
TOTAL DETTES		15 501 079	15 024 649	14 486 309
CAPITAUX PROPRES		1 944 879	1 883 241	1 846 646
Capitaux propres - part du Groupe		1 944 879	1 883 241	1 846 646
Capital et réserves liées		402 255	381 229	375 621
Réserves consolidées		1 451 850	1 355 414	1 355 532
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		38 495	32 207	45 907
Résultat de l'exercice		52 279	114 391	69 586
Intérêts minoritaires				
TOTAL DU PASSIF		17 445 958	16 907 890	16 332 955

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2011	180 045	193 000	-492	1 355 446	46 707	18 219	1 792 925	0	1 792 925
Augmentation de capital	3 116			43			3 159		3 159
Variation des titres auto détenus			-48				-48		-48
Dividendes versés au 1er semestre 2011						-18 219	-18 219		-18 219
Dividendes reçus des CR et filiales						0	0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires						0	0		0
Mouvements liés aux paiements en actions						0	0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	3 116	0	-48	43	0	-18 219	-15 108	0	-15 108
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-800	0	-800	0	-800
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence						0	0		0
Résultat du 1er semestre 2011						69 586	69 586		69 586
Autres variations				43			43		43
Capitaux propres au 30 juin 2011	183 161	193 000	-540	1 355 532	45 907	69 586	1 846 646	0	1 846 646
Augmentation de capital	5 699						5 699		5 699
Variation des titres auto détenus	-43		-3				-46		-46
Dividendes versés au 2ème semestre 2011	-43	-1		-120			-164		-164
Dividendes reçus des CR et filiales						0	0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires						0	0		0
Mouvements liés aux paiements en actions						0	0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	5 613	-1	-3	-120	0	0	5 489	0	5 489
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-13 699	0	-13 699	0	-13 699
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence						0	0		0
Résultat du 2nd semestre 2011						44 805	44 805		44 805
Autres variations							0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2011	188 774	192 999	-543	1 355 412	32 208	114 391	1 883 241	0	1 883 241
Affectation du résultat 2011				96 349		-96 349	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2012	188 774	192 999	-543	1 451 761	32 208	18 042	1 883 241	0	1 883 241
Augmentation de capital	21 279			-21			21 258		21 258
Variation des titres auto détenus			-253	109			-144		-144
Dividendes versés au 1er semestre 2012						-18 042	-18 042		-18 042
Dividendes reçus des CR et filiales						0	0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires						0	0		0
Mouvements liés aux paiements en actions						0	0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	21 279	0	-253	88	0	-18 042	3 072	0	3 072
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	8 983	0	8 983	0	8 983
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence						0	0		0
Résultat du 1er semestre 2012						52 279	52 279		52 279
Autres variations		-2				-2 695	-2 697		-2 697
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012	210 053	192 997	-796	1 451 849	38 496	52 279	1 944 878	0	1 944 878

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2012	1er semestre 2011	31/12/2011
Résultat avant impôts	83 983	92 725	158 100
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4 697	4 889	9 691
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	12 709	14 682	25 000
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-221	-469	-618
Résultat net des activités de financement	118	118	237
Autres mouvements	-10 523	8 184	26 320
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	6 780	27 404	60 630
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-1 167 628	199 567	234 384
Flux liés aux opérations avec la clientèle	18 938	-194 393	51 881
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	722 440	-27 552	45 523
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	70 570	-25 472	-129 983
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)			
Impôts versés	-557	-32 291	-62 892
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-356 237	-80 141	138 913
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-265 474	39 988	357 643
Flux liés aux participations (2)	-299	-990	-4 679
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-5 240	-1 131	-6 416
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-5 539	-2 121	-11 095
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	977	-15 103	-9 286
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)		-1	-237
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	977	-15 104	-9 523
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-270 036	22 763	337 025
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	318 573	-18 452	-18 452
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	53 176	63 062	63 062
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	265 397	-81 514	-81 514
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	48 537	4 311	318 573
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	56 957	76 401	53 176
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-8 420	-72 090	265 397
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-270 036	22 763	337 025

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) La Caisse régionale Atlantique Vendée ne détient pas de titre de société mise en équivalence.

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2012, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse régionale Atlantique Vendée s'élève à 299 K€ :

- Souscription au capital de CAGOCA : 250 K€
- Libération du capital de SAEML ENEE 44 : 50 K€
- Remboursement SEM SABLES TOUR : 1 K€

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse régionale Atlantique Vendée à ses actionnaires, à hauteur de 16 337 K€ pour le premier semestre 2012.

(4) Au cours du premier semestre 2012, aucune émission de dettes subordonnées n'a été réalisée.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale Atlantique Vendée au 30 juin 2012 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IFRS 7, informations complémentaires à donner sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 (UE n°205/2011)	1 ^{er} janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} janvier 2013

La Caisse régionale Atlantique Vendée n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

En effet :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux, la distinction recyclable/non recyclable.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (facultative dans la version actuelle d'IAS 19).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 de la Caisse régionale Atlantique Vendée et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale Atlantique Vendée sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2012 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1 Evènements significatifs de la période

La Caisse régionale Atlantique Vendée a enregistré une dépréciation durable sur le titre SACAM International au 30 juin 2012 pour 8.359 milliers d'euros. Ce qui représente une dépréciation de 29,8% de la valeur brute d'acquisition de ce titre qui s'élève à 28.049 milliers d'euros.

2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

La Caisse régionale Atlantique Vendée n'a procédé à aucune opération structurante au cours du 1^{er} semestre 2012.

2.3. Les écarts d'acquisition

La Caisse régionale Atlantique Vendée ne présente aucun écart d'acquisition dans son bilan au 30 juin 2012.

2.4. Parties liées

Les parties liées à la Caisse régionale Atlantique Vendée sont :

- Des entités ayant le contrôle exclusif ou conjoint de la Caisse régionale, ou ayant une influence notable sur la Caisse régionale, directement ou indirectement ;
- Des entités contrôlées par la Caisse régionale de Crédit Agricole Atlantique Vendée, directement ou indirectement, en contrôle exclusif ou conjoint ;
- Des entités soumises à l'influence notable de la Caisse régionale Atlantique Vendée ;
- Des entités soumises directement ou indirectement, à un contrôle commun avec la Caisse régionale Atlantique Vendée ;
- Des entités sur lesquelles une personne physique, partie liée à la Caisse régionale Atlantique Vendée, détient le contrôle exclusif ou conjoint, une influence notable, ou encore détient un droit de vote significatif ;
- Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi bénéficiant au personnel de la Caisse régionale Atlantique Vendée ou à celui d'une de ses parties liées.

La Caisse régionale détient pour 22.480 milliers d'euros d'obligations et autres titres à revenu fixe émis par Crédit Agricole S.A.

Les Caisses locales détiennent 4 194 674 parts sociales dans la Caisse régionale pour un montant de 63.969 milliers d'euros.

La Caisse régionale Atlantique Vendée, au cours du premier semestre 2012, sur les obligations et autres titres à revenu fixe émis par Crédit Agricole S.A., a procédé aux opérations suivantes :

- Souscription de 320 milliers d'euros
- Remboursement de 2.800 milliers d'euros

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	6 339	15 396	8 140
Sur opérations internes au Crédit Agricole	27 427	37 831	16 082
Sur opérations avec la clientèle	268 638	530 017	262 598
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	1 731	5 237	3 227
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 486	10 124	3 948
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	20 117	34 964	14 673
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	329 738	633 569	308 668
Sur opérations avec les établissements de crédit	-6 044	-13 958	-7 268
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-137 224	-301 035	-146 395
Sur opérations avec la clientèle	-29 947	-49 432	-21 093
Sur dettes représentées par un titre	-7 946	-12 779	-6 507
Sur dettes subordonnées	-118	-237	-118
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-30 791	-45 372	-20 191
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-625	-769	-282
Charges d'intérêts	-212 695	-423 582	-201 854

(1) dont 4 061 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2012 contre 8 663 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 4 346 milliers d'euros au 30 juin 2011

(2) dont 4 294 milliers d'euros au 30 juin 2012 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 9 212 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 6 708 milliers d'euros au 30 juin 2011

3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2012			31/12/2011			30/06/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	198	-51	147	547	-134	413	361	-103	258
Sur opérations internes au Crédit Agricole	19 788	-13 051	6 737	37 797	-28 929	8 868	19 144	-14 708	4 436
Sur opérations avec la clientèle	27 140	-303	26 837	52 886	-938	51 948	26 564	-471	26 093
Sur opérations sur titres			0			0			0
Sur opérations de change	111		111	207		207	108		108
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	41		41	8 065	-845	7 220	3 882	-408	3 474
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	58 441	-6 371	52 070	130 413	-15 226	115 187	67 306	-7 731	59 575
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 471	-30	1 441	4 069	-95	3 974	1 846	-76	1 770
Produits nets des commissions	107 190	-19 806	87 384	233 984	-46 167	187 817	119 211	-23 497	95 714

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	240	819	34
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	3 817	-8 397	2 488
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	168	385	193
Résultat de la comptabilité de couverture			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4 225	-7 193	2 715

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	44 394	-44 394	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	22 009	-22 385	-376
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	22 385	-22 009	376
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	110 886	-110 886	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	66 600	-44 286	22 314
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	44 286	-66 600	-22 314
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	155 280	-155 280	0

(en milliers d'euros)	31/12/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	41 643	-41 643	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	18 086	-23 557	-5 471
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	23 557	-18 086	5 471
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	63 606	-63 606	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	33 252	-30 354	2 898
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	30 354	-33 252	-2 898
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	105 249	-105 249	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	38 918	38 918	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	15 325	23 593	-8 268
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	23 593	15 325	8 268
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	37 131	37 131	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	18 605	18 526	79
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	18 526	18 605	-79
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	76 049	76 049	0

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus	2 071	24 321	20 509
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	1 259	1 002	-86
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-8 370	-109	-79
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	149		
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-4 891	25 214	20 344

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-63	173	239
Autres produits (charges) nets	4 074	-987	-263
Produits (charges) des autres activités	4 011	-814	-24

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges de personnel	-71 843	-138 340	-70 263
Impôts et taxes	-5 195	-10 017	-5 662
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-37 706	-77 746	-38 000
Charges d'exploitation	-114 744	-226 103	-113 925

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Salaires et traitements	-41 206	-76 284	-38 883
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-3 919	-8 245	-3 869
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)		-1 896	-342
Autres charges sociales	-15 459	-29 720	-15 173
Intéressement et participation	-5 758	-11 051	-6 846
Impôts et taxes sur rémunération	-5 501	-11 144	-5 150
Total charges de personnel	-71 843	-138 340	-70 263

L'évaluation des engagements sociaux ne tient pas compte du décret 2012-847 concernant l'ouverture des droits à retraite à 60 ans adopté le 2 juillet 2012 et publié au journal officiel le 3 juillet 2012. L'entité n'attend pas d'impact significatif de son application sur son résultat et sa situation nette.

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux amortissements	-4 764	-9 692	-4 824
- immobilisations corporelles	-4 731	-9 567	-4 753
- immobilisations incorporelles	-33	-125	-71
Dotations aux dépréciations	68	0	0
- immobilisations corporelles	68		
- immobilisations incorporelles			
Total	-4 696	-9 692	-4 824

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-50 861	-108 895	-46 546
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-50 727	-106 795	-45 353
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs		-299	-298
Engagements par signature			
Risques et charges	-134	-1 801	-895
Reprises de provisions et de dépréciations	44 132	87 000	31 926
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	43 814	83 398	30 788
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	224	9	1
Engagements par signature		2 186	61
Risques et charges	94	1 407	1 076
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-6 729	-21 895	-14 620
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-541	-755	-342
Récupérations sur prêts et créances amortis	452	908	406
Décotes sur crédits restructurés			
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			-2
Coût du risque	-6 818	-21 742	-14 558

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	222	626	469
Plus-values de cession	261	890	645
Moins-values de cession	-39	-264	-176
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	0	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	222	626	469

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charge d'impôt courant	-24 006	-41 302	-23 574
Charge d'impôt différé	-5 451	-2 407	435
Charge d'impôt de la période	-29 457	-43 709	-23 139

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	81 736	36,10%	29 507
Effet des différences permanentes			2 306
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-562
Effet de l'imposition à taux réduit			-180
Effet des autres éléments			-1 614
Taux et charge effectif d'impôt		36,04%	29 457

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2012.

Au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	158 100	36,10%	57 074
Effet des différences permanentes			-6 706
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			1 444
Effet de l'imposition à taux réduit			-225
Effet des autres éléments			-7 878
Taux et charge effectif d'impôt		27,65%	43 709

Au 30 juin 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	92 725	34,43%	31 925
Effet des différences permanentes			-4 418
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			1 051
Effet de l'imposition à taux réduit			-614
Effet des autres éléments			-4 805
Taux et charge effectif d'impôt		24,95%	23 139

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Variation de juste valeur		-800			-800
Transfert en compte de résultat					0
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					0
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)	0	-800	0	0	-800
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)					0
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (1)	0	-800	0	0	-800
Variation de juste valeur		-13 440			-13 440
Transfert en compte de résultat		-1 455			-1 455
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				395	395
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part du Groupe)	0	-14 895	0	395	-14 500
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part minoritaire)					0
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (1)	0	-14 895	0	395	-14 500
Variation de juste valeur		507			507
Transfert en compte de résultat		8 476			8 476
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				-2 695	-2 695
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part du Groupe)	0	8 983	0	-2 695	6 288
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part minoritaire)					0
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (1)	0	8 983	0	-2 695	6 288

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Montant brut	9 428	(17 462)	(1 165)
Impôt	(445)	2 567	365
Total net	8 983	(14 895)	(800)

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Compte tenu de la définition des secteurs opérationnels retenus par le Groupe et de leurs critères de présentation, l'ensemble des activités de la Caisse régionale Atlantique Vendée se situe dans le secteur « Banque de proximité en France ».

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	16 823	11 848
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	132 739	140 473
Valeur au bilan	149 562	152 321
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	87	87
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	87	87
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	16 736	11 761
Valeur au bilan	16 823	11 848

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	132 739	140 473
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	132 739	140 473
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	132 739	140 473

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	16 736	11 761
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	16 736	11 761

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	16 736	11 761
Valeur au bilan	16 736	11 761

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012			31/12/2011		
	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	364 309	19 829	-6 167	375 482	16 961	-5 958
Actions et autres titres à revenu variable	13 377	515	-833	18 168	1 221	-583
Titres de participation non consolidés	649 981	33 666	-56	650 762	33 712	-8 415
Total des titres disponibles à la vente	1 027 667	54 010	-7 056	1 044 412	51 894	-14 956
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente				0	0	0
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	1 027 667	54 010	-7 056	1 044 412	51 894	-14 956
Impôts		-8 096	2 288		-7 336	2 174
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		45 914	-4 768		44 558	-12 782

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	90 953	9 399
dont comptes ordinaires débiteurs sains	4 840	9 397
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	1 494	1 577
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	92 447	10 976
Dépréciations		
Valeur nette	92 447	10 976
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	4 134	256 102
Comptes et avances à terme	1 456 757	854 212
Titres non cotés sur un marché actif	52 222	52 238
Prêts subordonnés		
Total	1 513 113	1 162 552
Dépréciations		
Valeur nette	1 513 113	1 162 552
Valeur au bilan	1 605 560	1 173 528

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	25 485	18 178
Autres concours à la clientèle	14 011 100	13 818 721
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	19 593	19 593
Titres non cotés sur un marché actif	4 175	4 078
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	45 368	46 959
Comptes ordinaires débiteurs	96 161	85 330
Total	14 201 882	13 992 859
Dépréciations	-325 473	-326 394
Valeur nette	13 876 409	13 666 465
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Total	0	0
Dépréciations		
Valeur nette	0	0
Valeur au bilan	13 876 409	13 666 465

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2012, la Caisse régionale Atlantique Vendée a apporté 6 006 398 K€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 3 939 961 K€ en 2011. La Caisse régionale Atlantique Vendée conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse régionale Atlantique Vendée a apporté :

- 3 540 306 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 1 569 483 K€ en 2011 ;
- 470 277 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 467 267 K€ en 2011 ;
- 645 841 K€ de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 601 700 K€ en 2011 ;
- 1 349 974 K euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 1 301 511 K euros en 2011.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	2 488				2 488
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	92 447				92 447
Institutions non établissements de crédit	1 418 121	5 411	4 190	2 025	1 411 906
Grandes entreprises	2 480 357	92 150	76 504	36 303	2 367 550
Clientèle de détail	10 300 916	217 471	142 421	64 030	10 094 465
Total *	14 294 329	315 032	223 115	102 358	13 968 856
Valeur au bilan					13 968 856

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 74 358 milliers d'euros

	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	2 563				2 563
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	10 976				10 976
Institutions non établissements de crédit	1 314 370	5 064	4 785	4 336	1 305 249
Grandes entreprises	2 290 782	95 748	73 229	45 760	2 171 793
Clientèle de détail	10 058 750	216 526	140 025	58 259	9 860 466
Total *	13 677 441	317 338	218 039	108 355	13 351 047
Valeur au bilan					13 351 047

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 66 263 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit	0						0
Créances sur la clientèle	326 394		53 956	-54 877			325 473
dont dépréciations collectives	108 355		6 813	-12 810			102 358
Opérations de location financement	0						0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0						0
Actifs financiers disponibles à la vente	4 461		8 370				12 831
Autres actifs financiers	394			-241			153
Total des dépréciations des actifs financiers	331 249	0	62 326	-55 118	0	0	338 457

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	312 478		48 800	-38 267			323 011
dont dépréciations collectives	116 025			-1 835			114 190
Opérations de location financement	0						0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0						0
Actifs financiers disponibles à la vente	3 657		79			695	4 431
Autres actifs financiers	106		297				403
Total des dépréciations des actifs financiers	316 241	0	49 176	-38 267	0	695	327 845

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts		
dont comptes ordinaires créditeurs	657	226
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	657	226
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	17 387	
Comptes et avances à terme	9 981 022	10 470 189
Total	9 998 409	10 470 189
Valeur au bilan	9 999 066	10 470 415

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	1 986 488	2 110 106
Comptes d'épargne à régime spécial	34 461	33 221
Autres dettes envers la clientèle	1 862 506	1 495 791
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		168
Valeur au bilan	3 883 455	3 639 286

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	12 776	11 417
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	1 135 592	463 489
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	1 148 368	474 906
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 226	6 108
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel	5	5
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	6 231	6 113

5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
Valeur brute	3 955		4	-2			3 957
Amortissements et dépréciations	-1 896		-64	1			-1 959
Valeur nette au bilan	2 059	0	-60	-1	0	0	1 998

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
Valeur brute	4 141		4	-190			3 955
Amortissements et dépréciations	-1 828		-131	63			-1 896
Valeur nette au bilan	2 313	0	-127	-127	0	0	2 059

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	216 332		5 613	-923			221 022
Amortissements et Dépréciations (1)	-132 372		-4 732	770			-136 334
Valeur au bilan	83 960	0	881	-153	0	0	84 688
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	1 466		69	-73			1 462
Amortissements et Dépréciations	-1 438		-33	74			-1 397
Valeur au bilan	28	0	36	1	0	0	65

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	221 976		12 166	-17 810			216 332
Amortissements et Dépréciations (1)	-135 450		-9 566	12 644			-132 372
Valeur au bilan	86 526	0	2 600	-5 166	0	0	83 960
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	10 643		39	-9 216			1 466
Amortissements et Dépréciations	-10 530		-125	9 217			-1 438
Valeur au bilan	113	0	-86	1	0	0	28

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

5.10. Provisions

	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne logement	12 578				-4 845			7 733
Risques d'exécution des engagements par signature	602							602
Risques opérationnels	8 735		2 671	-526	-5 110			5 770
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	1 530		2 285	-62			4 218	7 971
Litiges divers	3 966		289	-60	-94			4 101
Participations	0							0
Restructurations	0							0
Autres risques	9 868		6 249	-1 803	-1 230			13 084
Total	37 279	0	11 494	-2 451	-11 279		4 218	39 261

	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne logement	12 140		3 217		-2 779			12 578
Risques d'exécution des engagements par signature	2 788				-2 186			602
Risques opérationnels	8 592		3 650	-3 335	-172			8 735
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 678		1 714	-1 862				1 530
Litiges divers	4 134		1 801	-509	-1 460			3 966
Participations	0							0
Restructurations	0							0
Autres risques	6 153		6 446	-2 257	-474			9 868
Total	35 485	0	16 828	-7 963	-7 071	0	0	37 279

(1) L'augmentation des engagements sociaux au 30 juin 2012 s'explique principalement par la baisse significative des taux de référence utilisés pour l'évaluation des engagements relatifs aux régimes à prestations définies et autres avantages à long terme afin d'introduire les conditions de marché.

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	761 734	63 888
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	731 246	1 810 690
Ancienneté de plus de 10 ans	794 056	441 533
Total plans d'épargne-logement	2 287 036	2 316 111
Total comptes épargne-logement	668 456	676 954
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	2 955 492	2 993 065

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2012 pour les données au 30 juin 2012 et à fin novembre 2011 pour les données au 31 décembre 2011, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement :	29 016	31 707
Comptes épargne-logement :	182 366	185 480
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	211 382	217 187

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 633	3 060
Ancienneté de plus de 10 ans	4 762	6 845
Total plans d'épargne-logement	6 395	9 905
Total comptes épargne-logement	1 338	2 673
Total provision au titre des contrats épargne-logement	7 733	12 578

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

La reprise de la provision épargne logement au 30 juin 2012 est liée à l'actualisation du modèle de calcul.

Les principales évolutions du modèle concernent la révision des lois d'écoulement des Plans Epargne Logement et des Comptes Epargne Logement ainsi que l'intégration d'une composante liquidité.

5.11. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	1 323 581	17,87%	0,00%
Dont part du Public	1 311 306	17,70%	
Dont part Crédit Agricole S.A.			
Dont part Auto-détenue	12 275	0,17%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	1 855 972	25,05%	0,00%
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	1 855 972	25,05%	
Parts sociales	4 228 793	57,08%	100,00%
Dont 70 Caisses Locales	4 194 674	56,62%	60,34%
Dont 20 administrateurs de la CR	32	0,00%	8,62%
Dont anciens administrateurs (fondateurs...)	26	0,00%	8,62%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	0,00%	0,43%
Dont parts du public	34 060	0,46%	21,98%
Total	7 408 346	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 15,25 € et le montant total du capital est 112 977 K€.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Dividendes

Pour la Caisse régionale

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2008	3,53	3,53	0,68
2009	4,50	4,50	0,59
2010	4,50	4,50	0,51
2011	4,42	4,42	0,54

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 18 042 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Engagements donnés	2 767 740	3 530 169
Engagements de financement	1 869 505	2 574 886
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 000	404 416
. Engagements en faveur de la clientèle	1 867 505	2 170 470
Ouverture de crédits confirmés	1 194 256	1 316 550
- Ouverture de crédits documentaires	9 685	8 219
- Autres ouvertures de crédits confirmés	1 184 571	1 308 331
Autres engagements en faveur de la clientèle	673 249	853 920
Engagements de garantie	898 235	955 283
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	530 079	546 675
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	2 911	14 347
Autres garanties	527 168	532 328
. Engagements d'ordre de la clientèle	368 156	408 608
Cautions immobilières	179 250	221 722
Garanties financières	59 396	59 281
Autres garanties d'ordre de la clientèle (1)	129 510	127 605
Engagements reçus	5 699 144	5 587 832
Engagements de financement	1 048 152	964 152
. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 048 152	964 152
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	4 650 992	4 623 680
. Engagements reçus d'établissements de crédit	96 231	103 545
. Engagements reçus de la clientèle	4 554 761	4 520 135
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	1 064 651	1 046 256
Autres garanties reçues	3 490 110	3 473 879

(1) Les garanties "Cautions, avals et autres garanties" présentées séparément aux 31 décembre 2011 pour un montant de 27 673 milliers d'euros ont été reclassées en "autres garanties d'ordre de la clientèle".

7. Reclassements d'instruments financiers

- **Principes retenus par le groupe**

Les reclassements hors de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou hors de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- **Reclassements effectués par la Caisse régionale Atlantique Vendée**

Comme les exercices précédents, la Caisse régionale Atlantique Vendée n'a pas opéré sur le 1^{er} semestre 2012 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

	30/06/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 605 560	1 628 586	1 173 528	1 171 487
Prêts et créances sur la clientèle	13 876 409	13 846 563	13 666 465	13 618 555
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	220 505	229 951	238 540	241 002
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédits	9 999 066	9 519 386	10 470 415	10 784 175
Dettes envers la clientèle	3 883 455	3 883 455	3 639 286	3 639 286
Dettes représentées par un titre	1 148 368	1 182 663	474 906	502 716
Dettes subordonnées	6 231	6 231	6 113	6 113

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont, y compris créances rattachées et nets de dépréciation :

	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	16 823	87	16 736	0	11 848	87	11 761	0
Créances sur les établissements de crédit	0				0			
Créances sur la clientèle	0				0			
Titres reçus en pension livrée	0				0			
Titres détenus à des fins de transaction	87	87	0	0	87	87	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	87	87			87	87		
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Instruments dérivés	16 736		16 736		11 761		11 761	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	132 739	0	132 739	0	140 473	0	140 473	0
Créances sur la clientèle	0				0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0				0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	132 739	0	132 739	0	140 473	0	140 473	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	132 739		132 739		140 473		140 473	
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Actifs financiers disponibles à la vente	1 027 667	344 031	683 636	0	1 044 412	366 449	677 963	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	364 309	336 147	28 162		375 482	350 357	25 125	
Actions et autres titres à revenu variable	663 358	7 884	655 474		668 930	16 092	652 838	
Créances disponibles à la vente	0				0			
Instruments dérivés de couverture	27 103		27 103		26 735		26 735	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 204 332	344 118	860 214	0	1 223 468	366 536	856 932	0

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont, y compris dettes rattachées :

	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	16 736	0	16 736	0	11 761	0	11 761	0
Titres vendus à découvert	0				0			
Titres donnés en pension livrée	0				0			
Dettes représentées par un titre	0				0			
Dettes envers la clientèle	0				0			
Dettes envers les établissements de crédit	0				0			
Instruments dérivés	16 736		16 736		11 761		11 761	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0				0			
Instruments dérivés de couverture	72 064		72 064		45 944		45 944	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	88 800	0	88 800	0	57 705	0	57 705	0

- **Changements de modèles de valorisation**

La Caisse régionale Atlantique Vendée n'a pas opéré de transfert entre les différents modèles de valorisation, au cours du 1^{er} semestre 2012.

9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Aucun événement postérieur à la fin de la période intermédiaire n'a eu d'incidence sur l'arrêté des comptes au 30 juin 2012.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, le périmètre de consolidation est composé de la Caisse régionale Atlantique Vendée et des 70 Caisse locales suivantes :

Nom Caisses Locales	Adresse	CP	Ville
AIGREFEUILLE	2 rue de Vieillevigine	44140	AIGREFEUILLE
ANCENIS	80 place Charles de Gaulle	44150	ANCENIS
BEAUVOIR SUR MER	15 rue Charles Gallet	85230	BEAUVOIR SUR MER
BOUAYE	70 rue de Nantes	44830	BOUAYE
CANTON DE MORTAGNE S/SEVRE	4 place de la Roseraie	85290	MORTAGNE SUR SEVRE
CANTON DE ROCHESEVIERE	2 place de l'Eglise	85260	L'HERBERGEMENT
CANTON DE SAINT FULGENT	43 rue du Général de Gaulle	85250	CHAVAGNES EN PAILLERS
CARQUEFOU	30 rue du 9 août 1944	44470	CARQUEFOU
CHAILLE LES MARAIS	2 place de Verdun	85450	CHAILLE LES MARAIS
CHALLANS	3 rue de Nantes	85300	CHALLANS
CHANTONNAY	14 rue Nationale	85110	CHANTONNAY
CLISSON	28 - 30 av. du Général Leclerc	44190	CLISSON
COUERON	2 bd François Blancho	44220	COUERON
DERVAL	10 place du Bon Accueil	44590	DERVAL
ERDRE ET DONNEAU	1 rue du Château	44540	ST MARS LA JAILLE
FONTENAY LE COMTE	21 rue du Port	85200	FONTENAY LE COMTE
GESVRES ET LOIRE	16 rue Aristide Briand	44360	SAINT ETIENNE DE MONTLUC
GUEMENE-PENFAO	Espace des 3 Rivières 33 route de Beslé	44290	GUEMENE PENFAO
GUENROUET	Rue du Pont	44530	SAINT GILDAS DES BOIS
GUERANDE	3 place du Marché aux Bois	44350	GUERANDE
HERBIGNAC	16 rue Paul de la Monneraye	44410	HERBIGNAC
LA CHAPELLE S/ERDRE	1 rue des Châtaigniers	44240	LA CHAPELLE S/ERDRE
LA CHATAIGNERAIE	3 avenue du Maréchal Leclerc	85120	LA CHATAIGNERAIE
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	3 rue des Perrières	44520	MOISDON LA RIVIERE
LA MOTHE ACHARD	58 rue Georges Clémenceau	85150	LA MOTHE ACHARD
LA ROCHE BOURG	Place de la Mutualité	85000	LA ROCHE SUR YON
LA ROCHE SAINT ANDRE	236 rue Roger Salengro	85000	LA ROCHE SUR YON
LA ROCHE VENDEE	67 bd d'Angleterre	85000	LA ROCHE SUR YON
LE LANDREAU	4 place St Jean	44430	LE LOROUX BOTTEREAU
LE POIRE SUR VIE	17 place du Marché	85170	LE POIRE SUR VIE
LEGE	1 rue Aristide Briand	44650	LEGE
LES ESSARTS	12 place du Champ de Foire	85140	LES ESSARTS
LES HERBIERS	13 route Nationale	85500	LES HERBIERS
LES MOUTIERS LES MAUXFAITS	1 place Saint Jacques	85540	LES MOUTIERS LES MAUXFAITS
LES SABLES D'OLONNE	17 Cours Dupont	85100	LES SABLES D'OLONNE
L'HERMENAULT	3 rue du Marais	85570	L'HERMENAULT
L'ILE D'YEU	43 quai Carnot	85350	L'ILE D'YEU
L'ISAC	2 rue du 6 Juin 1944	44130	BLAIN
LOIRE DE RETZ	10 place de Retz	44680	SAINTE PAZANNE
LUCON	3 place du Petit Booth	85400	LUCON
MACHECOUL - BOURGNEUF	6 rue de la Résistance	44270	MACHECOUL
MAILLEZAIS	2 rue de l'Abbaye	85420	MAILLEZAIS
MAREUIL SUR LAY	4 place des Halles	85320	MAREUIL SUR LAY
MONTAIGU	24 bis rue Amiral Duchaffaut	85600	MONTAIGU
MOUZEIL - LIGNE	42 rue des Acacias	44850	LIGNE
NANTES	4 place de l'Ecluse	44000	NANTES
NOIRMOUTIER	2 rue du Rosaire	85330	NOIRMOUTIER
NORT SUR ERDRE	38 rue du Général Leclerc	44390	NORT SUR ERDRE
NOZAY	3 route de Marsac	44170	NOZAY
PALLUAU	Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	85670	PALLUAU
PAYS DE CHATEAUBRIANT	10 place de la Motte	44110	CHATEAUBRIANT
PLESSE	1 place de l'Eglise	44630	PLESSE
PONTCHATEAU	9 - 11 rue de Nantes	44160	PONTCHATEAU
PORNIC	3 quai Cdt L'Herminier	44210	PORNIC
POUZAUGES	Place de Lattre de Tassigny	85700	POUZAUGES
REZE	54 avenue de la Libération	44400	REZE LES NANTES
SAINT GILLES CROIX DE VIE	2 et 4 quai de la République	85800	ST GILLES CROIX DE VIE
SAINT HERBLAIN	9 avenue des Thébaudières	44800	SAINT HERBLAIN
SAINT HILAIRE DES LOGES	15 place du Champ de Foire	85240	ST HILAIRE DES LOGES
SAINT JEAN DE MONTS	56 rue du Général de Gaulle	85160	ST JEAN DE MONTS
SAINT JULIEN DE CONCELLES	7 place de l'Europe	44450	SAINT JULIEN DE CONCELLES
SAINT NAZAIRE	8 place du Commerce	44600	SAINT NAZAIRE
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	17 rue de la Poste	44310	SAINT PHILBERT DE GD LIEU
SAINTE HERMINE	24 route de La Rochelle	85210	STE HERMINE
SAVENAY	1 place Guépin	44260	SAVENAY
SUD ESTUAIRE	30 rue Neuve	44320	SAINT PERE EN RETZ
TALMONT SAINT HILAIRE	12 rue Nationale	85440	TALMONT ST HILAIRE
VALLET	25 rue François Luneau	44330	VALLET
VARADES	Rue du Maréchal Foch	44370	VARADES
VERTOU	7 rue de l'Île de France	44120	VERTOU

Le périmètre de consolidation du 30 juin 2012 a évolué par rapport au 31 décembre 2011, selon les entrées et sorties suivantes :

Entrées : Aucune

Sorties :

Dissolution par suite de fusion absorption par la Caisse Locale de l'ISAC :

- Caisse Locale d'HERIC
- Caisse Locale de BLAIN

SOMMAIRE

1. Attestation du responsable de l'information	P. 3
2. Rapport d'activité semestriel du Crédit Agricole Atlantique Vendée au 30 juin 2012	P. 5
3. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012	P. 46
4. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012	P. 83



KPMG Audit
7, boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Malevaut - Naud & Associés

55, boulevard François Arago
79180 Chauray
France

**Caisse Régionale de Crédit Agricole
Mutuel Atlantique Vendée**

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2012**

Période du 1er janvier au 30 juin 2012
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée
La Garde - Route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9
Ce rapport contient 43 pages
Référence : FN-123-07



KPMG Audit
7, boulevard Albert Einstein
BP 41126
44311 Nantes Cedex 3
France

Malevaut - Naud & Associé

55, boulevard François Arago
79180 Chauray
France

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée

Siège social : La Gardé - Route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9
Capital social : € 112 977 277

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1er janvier au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



Malevaut - Naud & Associés

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information
financière semestrielle 2012
23 août 2012

II – Vérification spécifique

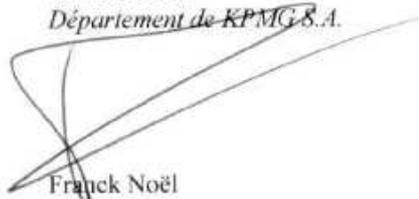
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Nantes, le 23 août 2012

Chauray, le 23 août 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Malevaut - Naud & Associés



Franck Noël
Associé



Jean-Louis Gouttenegre
Associé